

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313 - Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10-8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40 CCP 12-2715 ABBONNEMENTS: 1 mois Fr. 4 50, 3 mois Fr. 13.-, 6 mois Fr. 25.-, 1 an Fr. 50.- LE NUMERO 30 ct. Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

### Billet fribourgeois: NOS SEIGNEURS LES PRÉFETS

Une des trois initiatives lancées par le Parti libéral-radical tend à faire élire les préfets par le peuple. La semaine dernière, le Grand Conseil abordait lui aussi cette question controversée.

Notre parti et nos députés n'ont pas attendu le dépôt de cette initiative pour s'occuper des préfets, de leurs pouvoirs souvent mal définis, parfois archaïques, abusifs même dans certains cas. Le mode d'élection de ces magistrats étant du reste un aspect marginal d'un problème bien plus important.

Avant de savoir qui devra nommer les préfets, il faudrait voir exactement quelles seront à l'avenir leurs compétences. Leur situation actuelle est pour le moins ambiguë.

A la fois agents du gouvernement dans les districts et membres reconnus des autorités judiciaires, nos préfets sont un défi lancé au principe de la séparation des pouvoirs. D'autre part, le maintien d'un président de tribunal dans chaque district coûte cher à l'Etat et aux contribuables. Pourquoi dès lors ne pas faire de l'ordre en remettant aux présidents les compétences judiciaires des préfets? Les premiers pourraient alors exercer pleinement leur rôle de juge, les seconds, ainsi déchargés, auraient plus de temps pour faire face à leurs tâches administratives.

Par ailleurs, le préfet est le commandant des gendarmes stationnés dans son district. Jadis, cette régle-

mentation pouvait s'imposer. Aujourd'hui, la rapidité des moyens de communication permettrait sans autre de placer toute la gendarmerie cantonale sous l'autorité directe de son chef naturel, le conseiller d'Etat directeur de la police.

Le reste est à l'avenant, les compétences préfectorales s'étendent quasiment à tous les secteurs de la vie publique: urbanisme, instruction primaire et secondaire, agriculture, vie des communautés régionales ou locales, surveillance des mœurs, etc.

Le 9 mai 1848, le gouvernement radical de Fribourg promulgua la loi sur les préfets, aujourd'hui encore en vigueur. Puis cette bonne loi radicale fit le bonheur des conservateurs durant plus de cent ans. Pendant ce laps de temps, les attributions des préfets se sont sans cesse étendues. D'innombrables dispositions dans ce sens furent graduellement introduites dans tous les secteurs de notre législation. Telle une toile d'araignée, l'emprise préfectorale a tendu ses fils dans toutes les directions!

Parallèlement, on a investi les préfets d'une autre sorte de pouvoir que nul texte législatif ne sanctionne, et pour cause, car ce secteur est tabou. Cette fois, c'est de politique, de politique de parti, qu'il s'agit. Non seulement agents du gouvernement, magistrats judiciaires, chefs de police et inspecteurs scolaires, les préfets sont encore les points d'appui du Parti conservateur dans leur district. A ce titre, ils font jour après jour de la propagande, récoltent parfois

des fonds, surveillent, distribuent avertissements, récompenses ou menaces. Ce rôle de suppôts du régime conservateur se poursuit avec une vigueur redoublée depuis que ce parti a perdu son hégémonie.

Il est facile de comprendre l'acharnement de l'ancien parti majoritaire pour garder intacte cette place forte des préfectures. On comprend aussi le sens des ambitions radicales en la matière. Ces derniers savent de quoi il s'agit, leurs prédécesseurs étant les inventeurs du système. Malheureusement cette lutte restera stérile tant que l'on n'aura pas le courage de mettre en cause l'ensemble du problème, notamment de réexaminer toutes les compétences des préfets et de fixer des limites à leurs activités politiques et partisans.

Après, seulement après, on pourra discuter du mode d'élection des préfets. Remettre d'abord de l'ordre, tel est notre objectif. La dignité de leur charge et la confiance à l'égard des préfets ne pourraient que gagner avec cet effort de classification et de recherche d'une solution équitable. D'une solution qui ne favoriserait plus outrageusement un seul parti politique.

Au nom du groupe socialiste, j'ai tenté de faire comprendre cela en développant ma motion au Grand Conseil. Il ne faut pourtant pas s'attendre à un miracle. Il est bien rare que la grâce frappe subitement les nantis. Ces derniers préfèrent généralement attendre la catastrophe!  
Jean Riesen.

### Cela s'est passé dans notre pays

**MARCHE SUR BERNE.** — Au cours de leur assemblée générale, les membres de la section bâloise de l'Association suisse pour le suffrage féminin se sont prononcés en faveur de la marche sur Berne. Cette position sera présentée dimanche prochain au cours de l'assemblée extraordinaire des délégués de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

**UN ENFANT ASPHYXIE.** — Un incendie a éclaté, dans la nuit de lundi à mardi dans une chambre d'un immeuble de Himmelried, (SO). Le jeune Josef Hänggi, âgé de 12 ans, qui dormait dans la chambre enflammée est mort asphyxié. Il ressort des premiers éléments de l'enquête que le poêle placé dans la chambre a probablement bouté le feu à la paroi boisée.

**DÉRAPAGE MORTEL.** — Une automobile vaudoise arrivant d'Yverdon est entrée en collision mercredi après midi à Concise avec une voiture chaux-de-fonnière qui venait de Neuchâtel. Le premier véhicule avait dérapé sur la chaussée recouverte de neige et, après avoir zigzagué, il s'était tourné en travers de la route à l'instant où l'autre voiture survenait en sens inverse. Les deux occupants de l'automobile vaudoise ont été hospitalisés avec de graves blessures. M<sup>me</sup> Germaine Matthey-de-l'Etang, âgée de 62 ans, domiciliée à Yverdon, a succombé dans la soirée.

**MÉFAITS DE LA NEIGE.** — Il n'y avait, mercredi soir, pratiquement aucune route suisse libre de neige. Les

pneus à neige étaient une nécessité pour tous les conducteurs. En Suisse romande, ainsi que dans les Grisons et la Suisse centrale, les chaînes étaient obligatoires pour toutes les routes secondaires, et le danger de dérapage allait s'intensifiant.

On n'a pas enregistré beaucoup d'accidents car les automobilistes préféraient redevenir piétons.

Enfin, ce retour de l'hiver a gêné le trafic postal, et des retards ont été enregistrés dans l'acheminement du courrier. Les PTT s'efforcent de rétablir la situation normale.

**A L'UNIVERSITÉ DE BÂLE ET DE ZURICH.** — Les cours de l'Université de Bâle ont été suspendus mardi, durant toute la journée, pour permettre aux étudiants de participer à une discussion relative à la réorganisation de l'Université. Le gouvernement de Bâle-Ville a l'intention de présenter au Grand Conseil un projet de loi sur l'Université.

Les professeurs de la Faculté des lettres de l'Université de Zurich ont rejeté à une nette majorité un projet qui visait à appliquer la cogestion des assistants et étudiants au niveau de la faculté sous forme expérimentale.

**AU GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS.** — Un large débat qui a duré près de deux heures s'est ouvert mercredi matin au Grand Conseil fribourgeois sur la politique universitaire et plus spécialement sur les troubles qui avaient éclaté lors d'une réunion d'étudiants le 30 novembre dernier. Dans une déclaration nette, le Conseil d'Etat a affirmé son intention de ne pas tolérer la répétition de pareils incidents. Il pense qu'on aurait dû sévir contre les fauteurs de ces troubles. Il souhaite le dialogue avec les étudiants, toutefois, il estime qu'on ne peut tolérer pour autant ni désordres, ni violences. Cette prise de position a été approuvée par tous les partis, à l'exception de celui du Parti socialiste.

### Futurs pilotes pour la Swissair



A l'aéroport cantonal de Magadino (TI) a commencé un cours préparatoire pour les futurs pilotes de ligne de la Swissair. Chaque année à peu près 60 pilotes sont trouvés dans ces cours (deux autres ont lieu en été et en automne à Granges) qui satisfont aux besoins de recrues de la Swissair. Notre photo montre quelques écoliers à côté d'un Bucker 131 à l'aéroport de Magadino.

### Le Conseil fédéral et le tabac rhodésien

Le Conseil fédéral s'est occupé, mercredi, sur la base d'un rapport du Département politique, des informations faisant état de livraisons de tabac rhodésien à la Suisse. On sait qu'à la suite de ces informations, la Grande-Bretagne a saisi le Conseil de sécurité, sur quoi, vient-on d'apprendre, l'ONU a invité la Suisse à fournir des précisions.

L'affaire n'est pas encore éclaircie. La Division du commerce et la Direction des douanes ont été chargées d'établir si ce chargement de tabac, dont la provenance n'est d'ailleurs pas prouvée, est vraiment destiné à la Suisse, et, le cas échéant, si l'entreprise qui l'aurait commandé bénéficie d'un contingent d'importation dans le cadre du « courant normal » des échanges avec la Rhodésie. M. Huber a rappelé que la Suisse a refusé de s'associer aux sanctions économiques contre ce pays, mais qu'elle a décidé unilatéralement de limiter ses échanges au volume moyen des années précédentes. Pour 1968, d'ailleurs, ce volume moyen n'a pas été atteint.

Affaires internationales encore: M. Schaffner, chef du Département de l'économie, prend part jeudi et vendredi à Paris à la conférence des ministres de l'OCDE. Il donnera mercredi prochain à Berne une conférence de presse à ce sujet.

Le Conseil fédéral a désigné les membres de la délégation qui représentera la Suisse à Washington le 24 février, à la conférence sur les télécommunications par satellites. Dans le même domaine, le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport du Département des transports et communications annonçant que les PTT envisagent de construire ces prochaines années une station terrestre suisse pour ces télécommunications par satellites. Le coût en est évalué à 20 à 30 millions de francs.

Enfin, le gouvernement a adopté le projet d'arrêté instituant des mesures complémentaires en faveur de la viticulture (zone viticole, arrachage des vignes, etc.). Ce texte sera publié dans quelques jours.

### Le Grand Conseil bernois a terminé ses travaux

Le Grand Conseil bernois a mis un terme, mercredi à sa session de février en liquidant les affaires de la Direction de l'instruction publique. A ce titre, il a premièrement accepté, à une

grande majorité, une motion demandant l'établissement d'un plan à long terme pour l'extension des bâtiments universitaires.

Le projet de modification de trois articles de la loi sur la formation du corps enseignant a été accepté en première lecture par 138 voix sans opposition. Ce projet abolit l'obligation d'enseigner pendant quatre ans, autorise la Direction de l'instruction publique à édicter les modalités des examens d'entrée dans les écoles normales et pose le principe du perfectionnement professionnel dans le sens d'une formation du corps enseignant.

Le Grand Conseil a approuvé ensuite un décret sur l'organisation de la Direction de l'instruction publique par 96 voix sans opposition. Aux termes de ce décret, le nombre des fonctionnaires de la direction passera de 31 à 37. Un nouveau service sera créé et aura pour tâche de s'occuper uniquement de l'enseignement à l'université.

Enfin, les députés ont entendu le développement de quatre interventions. Une motion, qui a été acceptée à une grande majorité, demande au gouvernement d'étudier la possibilité d'ouvrir des classes spéciales dans les gymnases en vue de la préparation à la maturité de travailleurs doués. Un postulat invite le Conseil exécutif à réviser le règlement des écoles ménagères en vue d'inclure l'enseignement de l'instruction civique pour les filles. Cette instruction serait donnée à raison de deux heures par semaine. En outre, M. S. Kohler, directeur de l'instruction publique, a déclaré, qu'une étude est actuellement en cours concernant une meilleure coordination des examens d'entrée dans les écoles secondaires.

### Scandale judiciaire ?



L'écrivain suisse, Erich von Däniken, auteur de « Souvenirs à l'Avenir » a été libéré mercredi par les autorités autrichiennes. L'écrivain avait été arrêté il y a trois mois à Vienne sous le prétexte d'avoir commis des détournements. La presse mondiale s'est emparée de cette affaire qui semble tourner en scandale judiciaire. Notre photo montre M. von Däniken à la gare de Vienne.



### M. Celio à la TV

Le chef du Département des finances et des douanes, M. Nello Celio, était mercredi soir l'hôte de la Télévision romande, dans le cadre d'une émission spéciale de Carrefour. M. Celio répondait avec MM. Kurt Locher, sous-directeur de l'Administration fédérale des contributions et Claude Brelaz, chef de l'Administration fiscale vaudoise, aux questions que pouvaient poser les téléspectateurs sur l'amnistie fiscale. Notre photo montre de gauche à droite: M. Kurt Locher, directeur suppléant de l'Administration fiscale fédérale, et M. Nello Celio.





**Nouveau...**

Plus longtemps sur les champs de ski avec le

# train de sport L'Oberlandais

Train spécial rapide avec voitures directes Le Locle-Interlaken/Zweisimmen. Correspondance directe pour Grindelwald, Lauterbrunnen, Wengen, Kleine-Scheidegg, Mürren, Saanenmöser, Schönried, Gstaad, La Lenk, etc.

Les dimanches 16 et 23 février, 2 et 9 mars 1969.

dép. 06.15	Le Locle	arr. 19.44
dép. 06.25	La Chaux-de-Fonds	arr. 19.34
dép. 06.39	Saint-Imier	arr. 19.18

Train accessible à tous les voyageurs.

Encore plus avantageux avec le billet du dimanche.

Facilités spéciales pour familles.

Demandez la documentation gratuite avec horaire détaillé aux guichets des gares.



TEMPLE DU LOCLE  
Samedi 15 février 1969, à 17 h.

**PSAUME 150  
de Heinrich Schütz**

**REQUIEM (KV 626)**

**de W.A. Mozart**  
pour chœur, soli, orchestre,  
et orgue

AGNÈS GIEBEL, soprano  
CLARA WIRZ, contralto  
KURT HUBER, ténor  
FRANÇOIS LOUP, basse  
ANDRÉ BOURQUIN, organiste

**SOCIÉTÉ CHORALE DE LA CHAUX-DE-FONDS  
CHORALE MIXTE LE LOCLE**

sous le patronage de la Radio suisse romande  
Orchestre de la Suisse romande

Direction: ROBERT FALLER

Location:

La Chaux-de-Fonds: Bureau du Théâtre  
Le Locle: Magasin de tabacs Gindrat  
dès le lundi 10 février 1969

Pour les membres passifs et les porteurs de  
bons, dès le vendredi 7 février 1969

Prix des places: de 6 à 14 fr.



La CCAP

garantit l'avenir  
de vos enfants

Neuchâtel

Tél (038) 5 49 92



Le **THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND** présente  
**AU THÉÂTRE CE SOIR EN GRANDE PREMIÈRE  
EN CRÉATION FRANÇAISE  
ET VENDREDI 14, SAMEDI 15 FÉVRIER 1969, A 20 H. 30**

## QUINZE ROULEAUX D'ARGENT

Pièce de la Chine ancienne  
Mise en scène de Gaston Jung

Location: Tabatière du Théâtre, av. Léopold-Robert  
29, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 88 44.

Prix des places: Fr. 8.—, étudiants Fr. 4.—. Bons de  
réduction: Coop N° 10, Migros et CEO.

**CARTE D'ADHÉRENT TPR:** 50% de réduction sur  
le prix des places. Ces cartes peuvent se prendre à l'entrée ou au TPR, Jardinière 63, tél. (039) 3 74 43. Renseignez-vous à ce numéro.

### FAITES LIRE NOTRE JOURNAL!

**PRÊTS  
sans caution**

**BANQUE EXEL**  
La Chaux-de-Fonds  
Av. L.-Robert 88 ☎ (039) 3 16 12  
Ouvert le samedi matin



**Hockey sur glace**  
Tour final du championnat suisse

**Genève-Servette —  
La Chaux-de-Fonds**

Samedi 15 février 1969

**TRAIN SPÉCIAL**

Le Locle	dép. 17.15
La Chaux-de-Fonds	dép. 17.34
Genève	arr. 19.56

Genève	dép. 23.15
La Chaux-de-Fonds	arr. 01.19
Le Locle	arr. 01.29

Prix par personne Fr. 28.—, enfants  
Fr. 14.—, y compris le transfert en  
bus à la patinoire. Places d'entrée  
au match à disposition.

Délai d'inscription: 14 février 1969.

Renseignements et inscriptions:  
au bureau de renseignements CFF,  
gare de La Chaux-de-Fonds (tél.  
039 2 41 14) ainsi qu'aux guichets  
des gares voisines.



## A LOUER

**A louer appartement de  
trois chambres ensoleil-  
lées.**

Loyer modéré.

Prière de faire offres sous chiffre  
9418 au bureau du journal, Parc  
103, La Chaux-de-Fonds.



Grand choix  
de fleurs

Gerbes

Plantes

Couronnes

SERRE 81

Tél (039) 2 12 31

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 43 64

## ARNOLD WÄLTI

LA CHAUX-DE-FONDS  
Epargne 20 Jour et nuit

Cercueils — Formalités — Transports  
Prix modérés



Une excursion hivernale en train  
et en car à travers un splendide  
paysage enneigé

**le dimanche 16 février  
1969**

## course surprise

Prix du billet dès La Chaux-de-  
Fonds et Le Locle Fr. 40.—

Avec abonnement pour personnes  
âgées Fr. 35.—

Dîner facultatif à Fr. 8.— (service  
compris).

Renseignements et inscriptions:  
jusqu'au 14 février au bureau de  
renseignements CFF de La Chaux-  
de-Fonds (tél. 039 2 41 14), ainsi  
qu'au guichet des gares voisines.

Ville de La Chaux-de-Fonds  
 Mise au concours

Quelques postes de

## JARDINIÈRES D'ENFANTS

sont mis au concours

Exigence: diplôme de jardinière  
d'enfants

Entrée en fonction: 21 avril 1969

Les renseignements concernant  
l'horaire de travail et le traitement  
peuvent être obtenus auprès des  
Services sociaux, rue du Collège 9,  
(tél. 2 48 21, int. 75).

Adresser les offres de service  
avec curriculum vitae et copies de  
certificat à la direction des Ser-  
vices sociaux jusqu'au 28 février  
1969.

Direction des Services sociaux.

VILLE DE  
LA CHAUX-DE-FONDS

## MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal,  
vu les articles 64 et suivants de la  
loi sur les constructions du 12 fé-  
vrier 1957, met à l'enquête publique  
les projets suivants:

**RUE DU PARC 71:** MM. Paci, Martinelli  
& Kazemi (M. H. Kazemi, architecte):  
démolition et reconstruction du bâ-  
timent à l'usage d'hôtel garni, com-  
prenant: hall de réception, bar,  
salle de déjeuner, 37 chambres à  
2 lits, 2 chambres de personnel à  
2 lits et un logement pour le direc-  
teur.

**RUE DES TERREAUX 10-12:** Unilastra,  
Berne (M. Albert Maire, architecte):  
transformation des bâtiments, ex-  
haussement d'un étage du No 12 et  
création d'un parking pour 8 voi-  
tures au sous-sol.

**RUE DE LA CROIX-FÉDÉRALE 27b:** Ge-  
vusa II (MM. Vuilleumier - Salus, ar-  
chitectes):  
construction d'un bâtiment locatif  
comprenant 32 logements et 8 ga-  
rages.

Les plans peuvent être consultés au  
bureau de la Police du feu et des  
constructions, 2<sup>e</sup> étage, Marché 18, du  
6 au 21 février 1969.

Toute personne estimant son droit  
d'opposition justifié, adressera par  
lettre sa réclamation au Conseil com-  
munal dans le délai mentionné ci-  
dessus.

CONSEIL COMMUNAL.

**UNE BONNE PUBLICITÉ  
LE PEUPLE-LA SENTINELLE**

### Offres d'emploi



## VILLE DU LOCLE

MISE AU CONCOURS

1 poste

## d'agent de police

est mis au concours.

Conditions requises: 20 ans au moins, 30 ans au  
plus. Taille 1 m. 70 au moins, constitution robuste,  
bonne réputation, apte au service militaire actif.

Bon salaire et bonnes conditions de travail. Caisse  
de retraite.

Pour tous renseignements s'adresser au poste de  
police.

Les offres de service doivent être adressées par  
écrit, avec curriculum vitae, à la Direction de police,  
jusqu'au 20 février 1969 au plus tard.

CONSEIL COMMUNAL.



## Municipalité de SAINT-IMIER

## Inscription des élèves de l'école enfantine

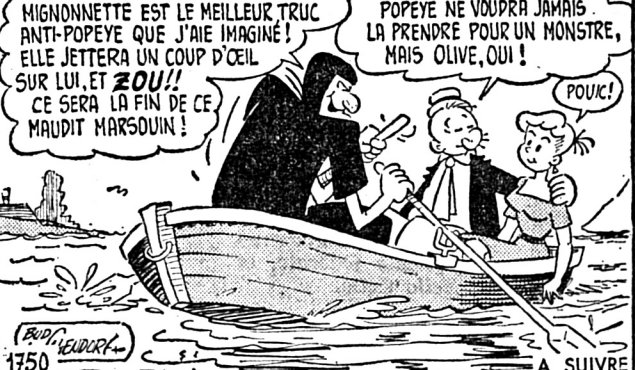
Il est porté à la connaissance des parents d'enfants  
nés en 1963, éventuellement 1964, que les inscrip-  
tions pour les jardins d'enfants rue Baptiste-Savoie  
et Beau-Site auront lieu les

lundi 17 et mardi 18 février  
de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.  
et mercredi 19 février, de 9 à 11 h.

auprès des jardinières d'enfants, rue Baptiste-  
Savoie 66 et Beau-Site 25.

La commission.

### Les aventures de Popeye



Copyright KFS opera mundi

1750

A SUIVRE



## Editorial

## Banque Nationale

« Le but de la création de l'Instrumentarium » de la Banque Nationale est de prévenir une augmentation inflationniste de l'argent », vient d'affirmer M. Edwin Stopper, président du directoire de la Banque Nationale.

Le projet de révision de la loi sur la Banque Nationale, a-t-il poursuivi, ne prévoit aucune intervention dans l'activité normale des instituts bancaires. On ne touchera pas à l'émission de numéraire mais on interviendra seulement en cas de nécessité (fuite des capitaux et diminution des investissements consécutives à un gonflement inflationniste, atteinte aux capacités d'épargne et de développement économique, risque de récession ou mise en danger de la paix sociale). On ne peut en outre, conclut M. Stopper, parler d'un dirigisme de la conjoncture au sens propre mais plutôt de prévention d'un éclatement de surchauffe conjoncturelle.

Alors que le président de la Banque Nationale défend ce qu'il sait être le minimum de moyens admissible pour une Banque Nationale digne de ce nom la Société pour le développement de l'économie suisse, office de relations publiques du capitalisme suisse, se félicite des obstacles mis par la commission du Conseil national chargée de l'examen du projet de loi, de l'hostilité qu'elle a partiellement suscitée. En particulier, la SDES se réjouit des réticences de la commission face à la législation de la limitation du crédit et du contrôle des émissions et du vote par lequel la commission a demandé au Conseil fédéral de réexaminer sans plus tarder par la voie des pourparlers la possibilité d'aboutir à des accords librement consentis et efficaces et à en hâter la conclusion, cela de manière à instaurer une coopération efficace et confiante entre la banque d'émission et les banques pour la suite de l'examen du projet.

Alors que chacun se souvient de l'incapacité de juguler l'inflation par les trop fameux « gentlemen's agreements », accords volontaires entre les banques et la Banque Nationale, alors que les arrêtés d'urgence sur le crédit et la construction font encore sentir leurs effets contestables dans l'évolution économique, en particulier dans le domaine du logement, la position de la SDES montre combien elle fait fi de l'intérêt général de l'économie suisse, c'est-à-dire de l'ensemble des travailleurs et des retraités dont il faut à la fois relever le niveau de vie et préserver le pouvoir d'achat.

Si de longue date la Banque Nationale avait reçu des moyens convenables de régler le volume du crédit et par là même de régler la conjoncture, jamais l'économie suisse n'aurait subi les à-coups de ces dernières années, avec la surchauffe et le ralentissement qui l'a suivie.

Le retour à des accords volontaires pour régler le crédit consacrerait à nouveau une situation où l'inflation aurait libre cours, avec le risque très grave d'avoir à nouveau, à un moment ou à un autre, à prendre des mesures d'urgence comme en 1964. Or, s'il est indispensable à une banque nationale d'avoir les moyens de régler l'évolution conjoncturelle, il est très dangereux pour une économie d'avoir recours à des mesures monétaires rigides et soudaines. Mais peut-être est-ce ce que désire la SDES, de manière à pouvoir discréditer aux yeux de l'opinion publique les mesures plus souples et plus efficaces que demanderait à nouveau comme aujourd'hui avec raison la Banque Nationale. Ne suivons pas la SDES dans cette voie.

PIERRE WYSS-CHODAT.

Succès de l'échange d'actions suisses et néerlandaises. — L'offre d'échange de la « Algemene Kunstzijde Unie N. V. Arnhem » aux actionnaires de la Société anonyme Sastig, à Glaris, a obtenu un plein succès. En effet, ce ne sont pas moins des 99,5% des actions qui ont été annoncées jusqu'à la fin du délai.

La cotation des actions de la Sastig à la Bourse de Zurich sera prévue dans un délai assez bref.

## INTERVIEW DE M. OTA SIK, « PÈRE DE LA RÉFORME ÉCONOMIQUE », ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL TCHÉCOSLOVAQUE

### Libéralisation de l'économie

« L'appareil bureaucratique très développé, à direction ultracentralisée » de la Tchécoslovaquie, comme d'ailleurs celui des autres Etats socialistes de l'est européen, constitue « le plus grand frein à tout développement économique », a déclaré M. Ota Sik, ancien vice-président du Conseil tchécoslovaque, dans une interview à l'agence économique et financière suisse (AGEFI).

Exposant les raisons qui l'ont incité à favoriser une libéralisation de l'économie, celui que l'on a appelé « le père de la réforme économique » tchécoslovaque, estime que « les grosses difficultés » surgies dans son pays ces dernières années avaient pour origine « la forme extrêmement centralisée de l'économie ». « Nous avons par conséquent considéré, dit-il, que le problème fondamental à résoudre pour permettre un assainissement était celui de l'établissement d'une indépendance et d'une liberté beaucoup plus grandes de nos entreprises. »

### Convertibilité du rouble

Sur le plan extérieur, le professeur Ota Sik insiste sur la nécessité de parvenir à la convertibilité du rouble et des autres monnaies de l'est européen et de réaliser les réformes indispensables à un développement des relations commerciales entre l'Est et l'Ouest.

« La convertibilité du rouble, dit-il, est non seulement possible, mais absolument nécessaire. Je crois que c'est une des conditions indispensables pour un élargissement progressif du commerce extérieur de tous les pays communistes et en particulier pour pouvoir disposer d'un critère économique réel permettant la continuation et le développement de ce commerce international. »

### Augmenter la rentabilité

« En Tchécoslovaquie, poursuit M. Ota Sik, nous avons considéré cette question comme une condition préliminaire primordiale du développement d'un commerce extérieur qui puisse mériter ce nom et qui soit utile au pays. Nous nous étions fixé comme but — bien entendu avant le mois d'août, c'est-à-dire pendant le printemps tchécoslovaque — d'atteindre à la convertibilité de la couronne dans environ 5 à 7 ans. Cela n'était pas une tâche facile pour nous, car la condition d'une telle convertibilité restait une modification fondamentale des structures industrielles ainsi que du commerce extérieur et une importante modernisation de caractère technologique de l'appareil de production, afin de s'approcher de la rentabilité obtenue par les pays occidentaux. »

S'agissant du développement des relations commerciales est-ouest, il dépend, selon M. Ota Sik, de l'ampleur des réformes économiques qui seront vraiment réalisées » aussi bien en Tchécoslovaquie que dans les autres pays d'Europe orientale. « Au cas où les réformes envisagées ne devraient pas être exécutées ou imparfaitement réalisées, dit-il, et aussi longtemps qu'existeront les anciennes directives administratives pour la production et le commerce extérieur, il n'y aura aucun dynamisme, aucun intérêt pour les entreprises et aussi aucune possibilité pour elles de chercher de nouvelles et intéressantes relations commerciales. En cas de maintien de systèmes économiques procédant par directives centralisatrices, je ne vois naturellement pas de chance de développement des échanges commerciaux est-ouest. »

Le professeur Ota Sik estime d'autre part qu'aussi bien les « pays dits communistes que capitalistes » finiront par évoluer « par des voies et sous des formes différentes vers de nouveaux systèmes économiques et même sociaux qui se différencieront à l'avenir assez sensiblement des systèmes actuels. »

### Démocratie économique

L'ancien vice-président du Conseil tchécoslovaque est convaincu que « la notion de propriété privée, telle qu'elle a été définie, est en train de disparaître, mais que l'alternative ne sera pas une propriété étatique centralisée, comme cela est actuellement typique des pays communistes ». « Je crois, dit-il, qu'une planification macro-économique scientifiquement établie de l'économie s'imposera tôt ou tard dans tous les pays et que, dans l'économie de l'entreprise, un système démocratique moderne très avancé s'implantera parallèlement à un système de « management » également nouveau. »

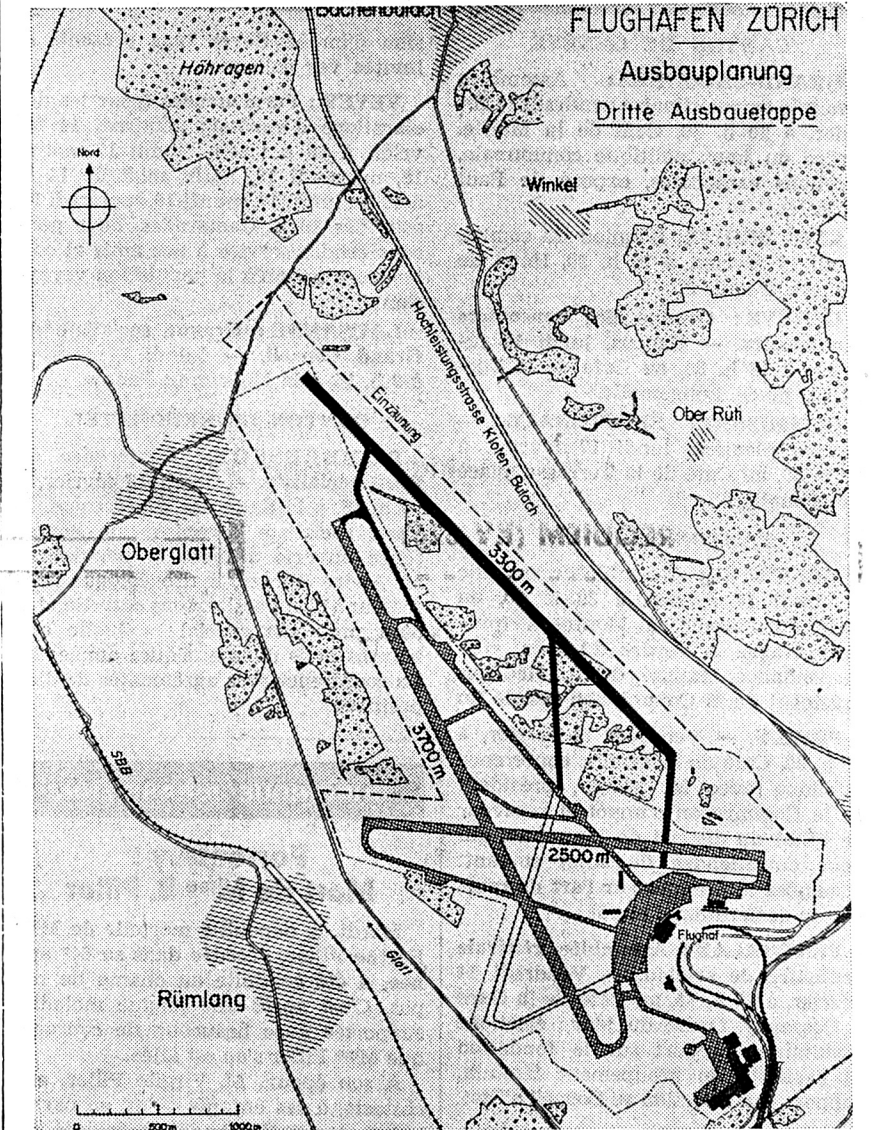
Enfin, M. Ota Sik est d'avis que l'appartenance au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) pourrait présenter un avantage, particulièrement pour les pays de l'est européen « qui ont développé des échanges relativement intenses avec les pays occidentaux ». La Tchécoslovaquie est le seul pays socialiste à être membre du GATT. La Roumanie a récemment demandé son adhésion.

## Rapprocher les pays riches des pays pauvres

« Le problème le plus grave que nous aurons à résoudre au cours de la prochaine décennie sera de combler dans une certaine mesure le fossé qui existe entre les pays riches et pauvres, entre l'hémisphère nord et l'hémisphère sud, entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien », a déclaré M. Thant, au cours d'un déjeuner auquel assistait notamment M. Dialo Telli, secrétaire général de l'OUA. C'est un problème beaucoup plus grave à nos yeux que celui qui existe entre le monde communiste et les démocraties, a ajouté le secrétaire général de l'ONU.

« Il y a pour les gouvernements deux possibilités, a poursuivi M. Thant, ou marcher main dans la main et établir une coopération entre riches et pauvres ou bien poursuivre sa route séparément et déboucher finalement sur le chaos. »

### Troisième étape à l'aéroport de Zurich



L'accroissement du trafic aérien rend nécessaire la troisième étape d'agrandissement de l'aéroport de Zurich, dont l'objet principal est une nouvelle piste de 3300 m. de longueur (en noir sur le plan). Ces constructions coûteront environ 150 millions de francs, dont le canton de Zurich prend deux tiers à sa charge. Mais ce projet devra d'abord, à la fin de 1969, recevoir le consentement du corps électoral.

## Société genevoise des instruments de physique

Alors qu'il n'y a pas si longtemps, les actionnaires de la Société genevoise des instruments de physique craignaient de voir un groupe étranger s'emparer de la majorité du capital-actions de l'entreprise — en fait ce n'était que Hofmann-La-Roche de Bâle qui tentait d'en prendre le contrôle — il est intéressant de voir les résultats de cette entreprise en 1968.

C'est à 3 635 065 fr. que se monte le bénéfice réalisé durant l'exercice clos au 30 septembre 1968 par la Société genevoise des instruments de physique (4 291 354 fr. en 1966-1967). Cette diminution est due aux importants amortissements consécutifs à l'achat de machines - outils effectué durant l'exercice 1967-1968. Avec le report de l'exercice précédent (1 832 364 fr.), l'assemblée générale des actionnaires disposait de 5 467 429 fr. Elle a décidé le versement d'un dividende de 5 fr. par action, plus un dividende supplémentaire de 13 fr. (2 160 000 fr.), de verser 1 million de francs au fonds de prévoyance, 203 506 fr. à titre de tantièmes au Conseil d'administration, d'affecter 276 351 fr. à la réserve générale et de reporter 1 827 572 fr. à compte nouveau. En 1967-1968, le dividende avait été de 5 fr., plus 17 fr. de dividende supplémentaire.

Les dépenses ont été très fortement comprimées au cours de l'exercice, si bien que le produit brut d'exploitation a augmenté de 2 %, mais les frais généraux et les charges sociales ont évolué dans une mesure plus forte, si bien que le bénéfice brut est légèrement en recul.

Sur le plan des ventes, la part la plus importante a été affectée aux exportations (95 %), notamment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Sur le plan européen, le Marché commun a absorbé 23 % des exportations (27 en 1966-1967), et l'Association européenne de libre-échange 18 % (13). Le portefeuille de commandes équivaut à une réserve de neuf mois. Le ralentissement de la conjoncture a entraîné une baisse des ventes, aux Etats-Unis, en Angleterre et en France (dès le mois de mai). En Allemagne la situation a évolué favorablement et la SIP a reçu d'importantes commandes de l'Union soviétique, dans le

cadre de l'aménagement des usines de construction de voitures Fiat sous licence. Il y a aussi eu augmentation des ventes au Japon, alors qu'elles se sont maintenues dans les pays en voie de développement ayant atteint un certain stade industriel (Amérique du Sud, Inde et Pakistan).

Durant l'exercice écoulé, l'effectif du personnel était de 370 employés et 1030 ouvriers, plus une cinquantaine d'apprentis. Les salaires ont atteint 26 370 000 fr., et les charges sociales 3 245 000 fr.

## AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR

### 1800 ÉTUDIANTS A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE SAINT-GALL

En augmentant de 20 % durant le semestre d'hiver 1968-1969, le nombre des étudiants immatriculés à l'École des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall atteint 1800 personnes. Les étrangers représentent 25 % du corps étudiant.

### LA BEAUTÉ VALAISANNE

A Sion s'est terminé mercredi soir un cours international de conseillers en produits de beauté. Les participantes au nombre d'une trentaine venaient de plusieurs pays notamment de France. Toutes sont spécialisées dans l'esthétique féminine et un diplôme leur fut remis au terme d'un examen.

Il est intéressant de relever que le Valais, dans le cadre de sa politique d'industrialisation appliquée depuis quelques années, livre aujourd'hui ses produits cosmétiques fabriqués dans la région sâmoise dans toutes les parties du monde.

### 26,4 MILLIONS D'ACTIONNAIRES AUX ETATS-UNIS

La hausse persistante manifestée par les bourses américaines a non seulement attiré près de sept milliards de capitaux d'investissement étrangers, mais a incité aussi une partie de la population à placer ses

économies en bourse plutôt qu'à la banque. En 1952, 6 millions d'Américains possédaient des actions, soit 5 % de la population d'alors. Dix ans plus tard, il y en avait déjà 17 millions, soit 13 % de la population. Mais, c'est entre 1965 et 1968 que se fit le grand bond, puisque le nombre des actionnaires passait de 20 millions à 24 millions. Actuellement, les Etats-Unis comptent 26,4 millions de détenteurs d'actions, soit 2,5 millions de plus qu'au début de 1968.

### FAISCEAU LASER

L'application du faisceau Laser dans l'usinage des pierres d'horlogerie et des pierres industrielles va permettre à l'industrie horlogère suisse de lutter contre la concurrence étrangère. La maison Watch Stones Co. Ltd, à Thoun, a mis au point, avec le concours de l'Institut de physique appliquée de l'Université de Berne et de la maison Siemens S.A., à Munich, une installation de perçage par faisceau Laser, pour la fabrication des pierres d'horlogerie. Elle peut percer 20 000 pierres par heure, et se compose de l'alimentation électrique, de la tête Laser, de l'objectif, du chargeur de pierres et d'une commande électronique.

L'industrie horlogère suisse usine 600 à 700 millions de pierres par an, et le prix de revient actuel est de 1 fr. 80 pour 100 pièces. La nouvelle installation Laser permet de réduire sensiblement les frais de fabrication.



PROGRAMMES

RADIO

RADIO

**Jeudi 13 février 1969**  
**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.35 La revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants. 19.35 La bonne franche. 20.00 Magazine 69. 20.30 Micro sur scène. 21.30 «Ardèle ou la Marguerite», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Araignée du soir. 23.25 Miroir-dernière.  
**Second programme de Sottens.** — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Em. d'ans. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 La librairie ouverte à Dostoïevsky. 21.15 Légèrement vôte. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe-jazz.  
**BEROMUNSTER.** — 16.00 et 23.25 Inf. 16.05 Quelques critiques sur le «Neuen Brockhaus» 68. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi. 21.30 Magazine des jeunes. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

**Vendredi 14 février 1969**  
**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Musique vocale et instrumentale anglaise de la Renaissance. 9.15 Em. radiodiffusé. 9.45 Musique vocale et instrumentale anglaise de la Renaissance. 10.00 Inf. 10.05 Musique vocale et instrumentale anglaise de la Renaissance. 10.15 Reprise radiodiffusée. 10.45 Musique vocale et instrumentale anglaise de la Renaissance. 11.00 Inf. 11.05 Spécial-Neige. 11.50 Bulletin d'enseignement. 12.00 Inf. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Memento sportif. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Inf. 12.55 «Le Trésor de la Tortilla Bavosa», feuilleton. 13.05 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Chronique boursoière. 14.15 Reprise radiodiffusée. 14.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi.  
**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag.

**BEROMUNSTER.** — 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30 et 15.00 Inf. 6.10 Bonjour champêtre. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Musique polonaise. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Musique de chambre. 11.05 Memento touristique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radiodiffusé. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques.

TV ROMANDE

**Jeudi 13 février 1969**  
 16.45 Entrez dans la ronde. 17.05 Für unsere Jungen Zuschauer. 18.00 Vie et métier. 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Rendez-vous. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 «Café du Square», feuilleton. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.20 Le point. 21.20 Herb Alpert, trompettiste. 22.10 «La Lettre bleue», film. 22.35 Téléjournal.

**Vendredi 14 février 1969**  
 12.00 Ski: Epreuve des championnats prémondiaux.

TV FRANÇAISE

**Jeudi 13 février 1969**  
**1re chaîne.** — 18.20 Flash-actualités. 18.21 Contact. 18.30 Teuf teuf, jeu. 18.45 Lire et comprendre. 19.15 Babar. 19.20 Actualités régionales. 19.40 «Allô Police» feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 Panorama. 21.30 Mannix. 22.20 Zig-zag 68. 23.05 Télé-nuit.

**2e chaîne.** — 18.15 Cours du conservatoire national des arts et métiers. 19.40 Télé-soir. 19.55 Téléports. 20.00 Le mot le plus long. 20.30 Ce soir au music-hall. 22.00 Bibliothèque de poche. 23.00 On en parle.

**Vendredi 14 février 1969**  
**1re chaîne.** — 10.12 Télévision scolaire. 12.00 Ski: championnats prémondiaux. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 14.24 Télévision scolaire. 15.06 Télévision scolaire.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

**GRAND-SACONNEX:** Assemblée générale extraordinaire vendredi 14 février, à 20 h. 30, Café de la Mairie. Ordre du jour: politique communale, élections cantonales, exposé de Paul Rosselet.

**RIVE DROITE:** Réunion du comité, lundi 17 février, à 19 h. 30, Hôtel de Genève, Pâquis 27.

**GENÈVE:** Groupe des conseillers municipaux. — Caucus, lundi 17 février, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle.

**COMMISSION ELECTORALE.** — Séance plénière, lundi 17 février, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

CANTON DE VAUD

**MONTREUX:** Assemblée mensuelle vendredi 14 février, à 20 h. 30, au Café du Marché, à Montreux (premier étage). A l'ordre du jour: correspondance; exposé de R. Hediger, président de la Commission fiscale du

**PRILLY.** — Vendredi 14 février, à 20 h. 30, Café de la Treille, conférence publique avec M. Weber, président de la Commission d'impôt et receveur de l'Etat du district de Lausanne, qui vous entretiendra du sujet suivant: «Données techniques sur l'art de remplir sa déclaration d'impôt».

**PENTHALAZ:** Assemblée générale ordinaire de section. — Vendredi 14 février, à 20 h. 15, au Café de la Gare à Cossonay. Ordre du jour: élections statutaires, rapport sur la fondation et l'activité du groupement féminin, rapport sur l'élection au Conseil d'Etat.

**VEVEY:** Jeudi 13 février 1969, à 20 h. 15. — Exposé public dans la salle des vigneron du Restaurant du Rivage, à Vevey, par notre camarade Louis Jaccard, préposé à la Commis-

sion d'impôt. Soyez tous présents et invitez vos collègues.

**VEVEY: Permanences** (pour les déclarations d'impôts): vendredi 14 février, à 19 h.; soir; lundi 17, mardi 18, mercredi 19, après midi de 14 h. à 18 h.; lundi 17, mardi 18, mercredi 19, soir, dès 19 h. Camarades, nous pensons rendre service à nos amis et collègues, ainsi qu'à la population veveysanne.

**LAUSANNE: Groupe socialiste du Grand Conseil.** — Lundi 17 février, à 9 h. 15, à la Maison du Peuple.

CANTON DE NEUCHÂTEL

**DOMBRESSON: Conférence du Parti socialiste.** — Jeudi 13 février, à 20 h. 15, à la Salle des conférences, le Parti socialiste organise une conférence ouverte à toute la population. M. André Bürger, hydrogéologue, professeur à l'Université, vous entretiendra d'un problème crucial: «Quelle eau boirons-nous dans quelques années?» La conférence sera agrémentée de diapositives.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Porrentruy: Mort de M<sup>me</sup> B. Piller

Mardi, la dépouille mortelle de M<sup>me</sup> Berthe Piller, décédée dans sa 64<sup>e</sup> année, a été conduite au champ de repos. C'est après une longue maladie, supportée avec beaucoup de courage, que M<sup>me</sup> Piller s'en est allée.

A son époux, M. Virgile Piller, architecte, à ses enfants — et, en particulier, à son fils André, président du Parti socialiste lausannois et fidèle collaborateur de notre journal — à tous ses parents nous transmettons nos très sincères condoléances.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

H.-C. LA CHAUX-DE-FONDS: CONSÉCRATION

**LA CHAUX-DE-FONDS—KLOTEN.** 3-1 (1-0, 0-0, 2-1). — 1500 personnes. Arbitres: MM. Hauri (Genève) et Brenzikofer (Berne). Buts: 19' et 41' Berger, 52' Curchod, 60' P. Luthi.

La Chaux-de-Fonds; Rigolet; Huguenin, Huggler; Furrer, Squaldo; Brun; Reinhard, Turler, Curchod; Dubois, Berger, Pousaz; Pellaton, Casaulta, Jeannin. Entraîneur: Pelletier.

Kloten: Fehr; Buchser, Spitzer; J. Lott, W. Frei; U. Luthi, P. Luthi, H. Luthi; Spaeth, U. Lott, Altorfer; Weber, Keller, Huber. Entraîneur: Kobera.

Deux buts de Berger, un de Curchod. Deux tirs sur le montant de Reinhard, un troisième de Pellaton et enfin la remise de la coupe de champion suisse au H.-C. La Chaux-de-Fonds par M. Sandoz (Neuchâtel), président de la Ligue nationale. En bon copain de l'équipe nationale, le capitaine chaux-de-fonnier Huguenin a passé à Ueli Luthi le trophée qu'il est le premier de porter à ses lèvres. Et, ainsi, tout est dit de cette rencontre, la dernière de la saison aux Mélézes.

Une rencontre de liquidation, certes, mais qui fut d'un bon niveau. Si La Chaux-de-Fonds a vécu une tempête de neige durant la journée de mercredi, en revanche, un quart d'heure avant le début de la partie, la neige a cessé de tomber. Il n'a fallu déblayer la piste qu'une seule fois au dernier tiers.

La Chaux-de-Fonds fut bien supérieure, techniquement surtout, aux Zurichois. On savait que ces derniers, en offrant un bouquet de fleurs aux Neuchâtois, ne prendraient pas tout à fait leur soirée au sérieux. Cela facilita donc la tâche des Chaux-de-Fonniers qui, eux, en revanche, désiraient gagner.

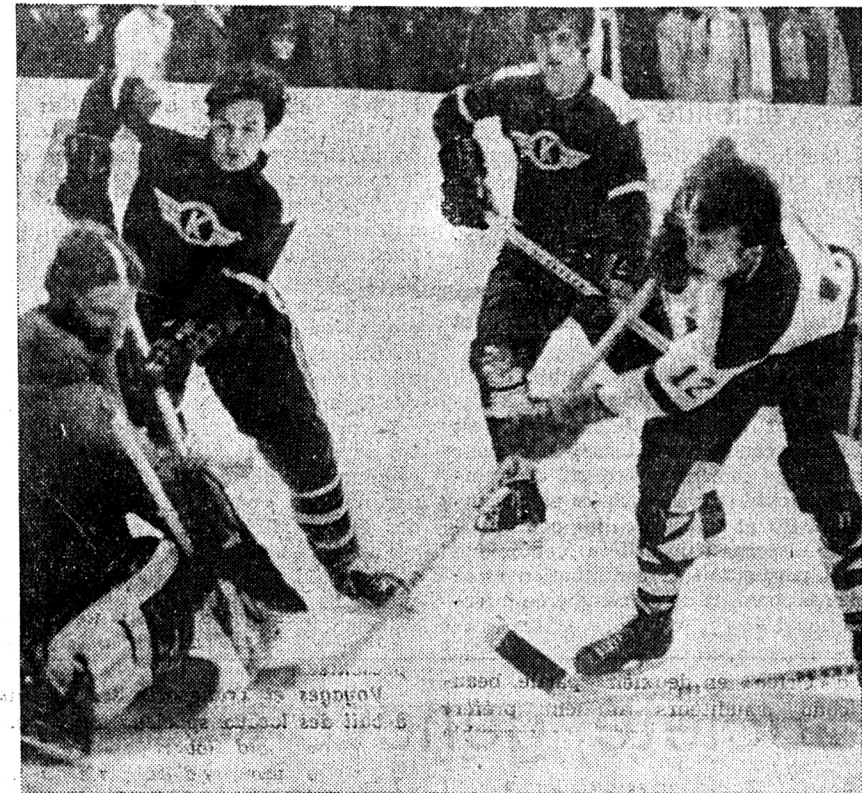
Sans son gardien Fehr, Kloten serait reparti des Mélézes avec un score beaucoup plus lourd. Une bonne quarantaine de fois, Fehr est intervenu devant les tirs des avants chaux-de-fonniers, quelquefois avec bonheur, mais aussi avec de la classe. Pour sa part, Rigolet a fait une partie exemplaire. Il a montré qu'il était dans une forme excellente, tout comme d'ailleurs les internationaux «visionnés» hier soir.

Stambach était là; il a chaussé les patins avant la rencontre, mais s'est finalement abstenu. Néanmoins, il était heureux: son genou était guéri. «Je jouerai samedi à Genève, nous a-t-il dit, et avec l'équipe nationale à Skopljé.»

Ainsi se termine une grande saison aux Mélézes. Le hockey y fut roi. Rendez-vous au mois de septembre, où la couverture de la patinoire donnera l'aspect d'un véritable stade de glace.

Quelle sera la formation chaux-de-fonnaire pour la saison prochaine? Des arrivées seront-elles annoncées? Des départs devront-ils être compensés au président Fruttschi. S'il y a des départs, ils sont d'ordre secondaire. Tous les internationaux, Rigolet en tête, ont d'ores et déjà renouvelé leur signature, mis à part Stambach. Mais ce dernier ne s'engage que d'année en année. Le cas du joueur bernois sera revu ces prochains jours.

Raymond DÉRUNS.



Jeannin tente le but, mais Fehr, une fois de plus, retiendra

Résultats et classements de hockey

LNA, tour final

La Chaux-de-Fonds—Kloten, 3-1  
 Langnau—Sierre, 3-7

- Chaux-de-Fonds 7 6 0 1 29-16 15
- Genève-Servette 7 4 0 3 28-22 10
- Langnau 8 3 1 4 26-27 7
- Kloten 7 2 1 4 23-35 6
- Sierre 7 2 0 5 21-25 4

Samedi: Sierre—Kloten; Genève-Servette—La Chaux-de-Fonds.

LNB, promotion

Ambri-Piotta—Grasshoppers, 4-2  
 Bienne—Fribourg, 3-3  
 Kusanacht—Coire, 5-3

- Berne 4 3 1 0 28-10 7
- Ambri-Piotta 4 3 1 0 20-5 7
- Young-Sprinters 4 3 0 1 20-11 6
- Fribourg 5 1 3 1 19-18 5
- Kusanacht 4 2 1 1 12-12 5
- Lausanne 4 1 2 1 12-16 4
- Grasshoppers 5 1 2 2 14-19 4
- Coire 5 0 1 4 12-26 1
- Bienne 5 0 1 4 14-34 1

Samedi: Berne—Kusanacht; Coire—Bienne; Young-Sprinters—Ambri-Piotta; Fribourg—Lausanne.

LA COUPE D'EUROPE DE FOOTBALL SOUS LA NEIGE

Benfica, pratiquement en demi-finale

Benfica Lisbonne, deux fois vainqueur de l'épreuve, s'est pratiquement qualifié pour les demi-finales de la coupe d'Europe des champions en s'imposant par 3-1, à Amsterdam, contre Ajax, après avoir mené au repos par 2-0. Ce premier quart de finale de la compétition 1968-1969 s'est joué par un temps très froid et sur la neige qui ne favorisait certes pas les Portugais. Soixante-cinq mille spectateurs ont assisté à la victoire des Portugais qui, avec deux buts d'avance, semblent à l'abri de toute surprise pour le match retour qui

aura lieu mercredi prochain, à Lisbonne.

La partie a pratiquement été jouée en un peu plus d'une demi-heure. Très prudents en défense, les Lusitaniens se montrèrent dangereux dès le début par leurs contre-attaques. Ils purent ouvrir la marque à la 32<sup>e</sup> minute sur un penalty transformé par Jacinto (Eusebio, l'habituel exécuteur des hautes œuvres de Benfica, avait laissé tirer son coéquipier, car il ne se sentait pas dans sa meilleure forme). Quatre minutes plus tard, le géant Torres échappait au marquage

étroit de la défense hollandaise et il inscrivait le numéro deux. Le match était dès lors pratiquement joué.

En match international amical joué à Lyon, l'équipe de France des «espoirs» a réussi l'exploit de tenir une sélection nationale hongroise en échec: 2-2. Les Français ont été généralement dominés par des adversaires supérieurs sur le plan technique et maîtres au centre du terrain, mais ils ont tiré plus souvent au but et ils se sont montrés les plus dangereux.

**ROSAS**  
 Gustave AIMARD

89

— Bon, répondit le consul: je ne vous livrerai que mort.  
 — Quelle franchise endiablée possède cet homme, murmura don Candido.  
 — Allons, mon ami, fit le jeune homme.  
 — Allons, Miguel.  
 Master Slade se leva paresseusement, prit congé de don Miguel, en anglais, et, embrassant don Candido:  
 — Si nous ne nous voyons plus, lui dit-il, j'espère que nous nous retrouverons dans le ciel!  
 — Bah! est-ce ainsi? Alors je ne m'en vais pas, señor consul, s'écria don Candido, qui fit un mouvement pour se rasseoir.  
 — C'est une plaisanterie, mon cher maître, dit Miguel.  
 — Allons, allons, il est tard.  
 — Oui, mais c'est une plaisanterie que...  
 — Allons, à demain, Luis.

Les deux jeunes gens s'embrassèrent.  
 — Pour elle! murmura Luis.  
 Le même domestique qui les avait introduits les reconduisit jusqu'à la porte de la rue; lorsqu'il l'ouvrit, don Candido lui demanda:  
 — La porte de la rue est toujours fermée?  
 — Oui répondit le domestique.  
 — Ne vaudrait-il pas mieux la laisser ouverte?  
 — Non.  
 — Quel diable de laconisme! Regardez-moi bien, mon ami, vous me reconnaitrez une autre fois?  
 — Oui.  
 — Allons, señor Candido, dit Miguel en montant dans la voiture.  
 — Allons, bonne nuit, très honorable serviteur du plus illustre de tous les consuls.  
 — Bonsoir, répondit le domestique, et il ferma la porte.  
 La voiture partit au grand trot.

XXIII

COMMENT IL SE TROUVA QUE DON CANDIDO ÉTAIT PARENT DE CUITINO

Il était environ huit heures du matin, l'ancien maître d'écriture de don Miguel savourait, à larges traits, une énorme tasse d'un chocolat écumeux et bouillant, tandis que son élève mettait en ordre, pliait et cachetait une vingtaine de let-

tres, écrites probablement pendant la nuit qui venait de s'écouler, car les deux hommes paraissaient ne s'être pas couchés.  
 — Miguel, mon fils, dit don Candido, la bouche pleine, ne ferions-nous pas bien de nous reposer un peu, un moment, un quart d'heure?  
 — Tout à l'heure, señor, plus tard; j'ai encore besoin de vous pendant quelques instants.  
 — Mais que ce soit pour la dernière fois, Miguel, parce que je me rends, aujourd'hui même, aux Etats-Unis. Sais-tu qu'il y a déjà cinq jours que j'ai donné ma parole à cet honorable consul d'aller résider sur son territoire?  
 — Vous ne savez pas ce qu'il y a? dit don Miguel tout en cachetant une lettre.  
 — Ce qu'il y a?  
 — Ou ce qu'il peut y avoir sur ce territoire?  
 — Non; tu ne me tromperas pas: cette nuit, pendant que tu écrivais, j'ai lu cinq traités de droit des gens, et deux manuels diplomatiques, qui s'occupent spécialement des franchises dont jouissent les agents publics et les maisons dans lesquelles ils résident. Figure-toi, Miguel, que leurs voitures même sont inviolables, ce qui me fait conclure que je pourrai me promener en sûreté dans la voiture de l'honorable consul, sans crainte, sans danger, sans inquiétude, sans...  
 — Voyons, mon cher maître, écoutez bien ce que je lis, et suivez attentivement sur l'original que vous m'avez apporté.  
 — Voici mon papier, dit don Candido.  
 — Ou plutôt, celui de don Felipe.  
 — Dame; mais il appartient à ma secrétairerie privée.

— Allons, reprit Miguel, et il lut une liste, contenant vingt-huit noms des plus honorables de Buenos Aires, parmi lesquels se trouvait celui de don Alvaro Nunez, avec cette mention sinistre: «Livré, le 18, à minuit et demi, entre les mains de don Nicolas Marino; par ordre verbal, fusillé une heure après, dans la caserne: on ignore pour quels motifs.»  
 En achevant de lire le nom de ce vieux et fidèle ami de son père, don Miguel poussa un soupir, et essuya une larme.  
 — Hélas! Miguel, murmura don Candido, don Felipe lui-même a pleuré, en apprenant cette perte douloureuse.  
 — Cet horrible assassinat, voulez-vous dire; mais, continuons. Maintenant, voyons les morts, ajouta-t-il, en pliant le papier qu'il tenait, et en prenant un autre.  
 — Attends, arrête-toi, mon cher et aimé Miguel, laissons les morts en paix.  
 — Je veux voir le chiffre seulement.  
 — Le chiffre, le voici, Miguel; cinquante-huit en vingt-deux jours.  
 — C'est cela, répondit le jeune homme en écrivant cinquante-huit en vingt-deux jours.  
 Il plia et cacheta le papier.  
 — Il reste encore les marches de l'armée, dans la province de Santa Fé.  
 — Voici ce que j'en fais, dit le jeune homme.  
 Il approcha froidement le papier de la bougie, et le brûla, puis il serra toutes ces dépêches dans un tiroir secret de son bureau.

(A suivre.)



## La Chaux-de-Fonds

# Avant le Conseil général Revision des structures de l'ADC

Pour permettre de faire mieux connaître notre ville, ses possibilités et ses ressources, le Conseil communal, en accord avec l'ADC, propose au Conseil général d'apporter à cette association l'aide nécessaire à un développement de ses activités. Nous avons tiré du rapport du Conseil communal les renseignements suivants :

Au cours de son assemblée de juin 1967, l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds, a pris l'initiative opportune d'envisager une revision de ses structures.

Une commission, formée de personnes représentatives des milieux économiques, des associations professionnelles, des comités organisateurs de manifestations périodiques, fut commise à l'étude de ce problème. L'autorité communale s'y fit représenter par le président du Conseil communal et par M. Payot, alors chancelier de la ville.

Dès que la commission eut abordé l'étude de ce que devraient être les tâches et les fonctions d'une ADC renouée et visant à l'efficacité, elle se convainquit que la réforme ne

pouvait pas consister en une simple adaptation, mais qu'il s'agissait de mettre sur pied un organisme absolument nouveau. Il fut constaté aussi que plusieurs des tâches qui incomberont spécifiquement à l'ADC ont été jusqu'à présent assumées par des organismes existants, tels le Service d'information des Montagnes neuchâteloises et la chancellerie communale.

Le premier inventaire démontra qu'un effort soutenu devait être entrepris pour faire mieux connaître La Chaux-de-Fonds. Cela implique l'étude de campagnes publicitaires, l'édition d'affiches, un recensement des possibilités de développement du tourisme.

En second lieu, l'ADC se donne pour mission d'être organe de liaison avec les autorités, les associations similaires existantes. L'Office national suisse du tourisme, l'Office neuchâtelois du tourisme, de même qu'avec les sociétés et groupements locaux.

Un troisième secteur fut délimité par la fonction de renseignements, de collaboration à l'organisation de manifestations diverses.

L'ensemble de ces fonctions fit apparaître qu'il serait nécessaire de pouvoir compter sur un bureau permanent et desservi par un directeur.

C'est en partant de cet impératif de base que fut mise au point la structure de la nouvelle association qui se présente de la manière suivante :

L'association est formée de membres individuels et de membres collectifs. Le comité qui assume la gestion de l'ADC comprend d'une part un bureau de cinq membres, soit un président, un trésorier et les présidents de trois commissions permanentes. Ce bureau forme avec le directeur l'organe exécutif. Jusqu'à concurrence de 21 membres, le comité est complété par des personnes réparties dans les commissions de travail, au nombre de trois pour le moment, soit les commissions des manifestations, du tourisme et d'administration.

Les deux éléments principaux de recettes sont d'une part les cotisations des membres individuels et collectifs, d'autre part la subvention communale.

La moitié environ du budget de dépenses peut être couvert par les cotisations et autres ressources de l'association et l'autre moitié doit être par la contribution de la collectivité de droit public intéressée.

Le Conseil communal a accepté de retenir cette norme et il demande l'autorisation de porter, à partir du budget 1970, une somme égale à la moitié du budget de dépenses de l'ADC, budget qui aura été préalablement soumis à son examen et accepté par lui. Selon les estimations de l'ADC, pour réaliser pleinement ses objectifs, il faut envisager une dépense annuelle de 90 000 à 100 000 fr. La subvention communale serait donc d'un ordre de grandeur de 45 000 à 50 000 fr.

Par ailleurs des possibilités intéressantes d'usage de locaux se sont présentées.

Voyages et Transports S.A. a pris à bail des locaux spacieux dans l'immeuble Léopold-Robert 84. Cette entreprise se propose d'occuper ses nouveaux locaux dès le mois de mars prochain et héberge déjà le bureau officiel de renseignements de l'Office neuchâtelois du tourisme. Elle offre à l'ADC de lui sous-louer des locaux. En outre du personnel de l'entreprise pourra être mis à la disposition de l'ADC à temps partiel.

Le Conseil communal constate que la formule de travail rendue possible par l'offre de Voyages et Transports S.A. permettra à l'ADC de disposer des locaux qui lui sont nécessaires, qu'elle lui épargnera des frais d'investissements et lui permettra des économies appréciables. Il est par conséquent d'avis qu'il convient maintenant d'apporter à l'ADC l'appui financier grâce auquel elle pourra concrétiser ses projets, de voter l'arrêté qui règle le problème d'avenir et ouvre pour l'année 1969 un crédit complémentaire de 17 000 francs s'ajoutant au crédit ordinaire de 3000 fr. destiné à permettre à l'ADC de s'installer et de faire face aux dépenses qui lui incomberont au cours de cet exercice de mise en train de ses activités nouvelles.

## Le Locle

**CHANGEMENT AU CONSEIL GÉNÉRAL.** — Le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale M<sup>me</sup> Louise Jambé, en remplacement de Raymond Vurlo, démissionnaire.

**PERTURBATIONS.** — Les tempêtes de neige qui se sont abattues mercredi sur la Suisse n'ont pas épargné le Jura neuchâtelois. La route du Locle à La Brévine a été coupée par deux fois, et le trafic a été légèrement perturbé dans toute la région.

## MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA CASINO: 20.30, «Le Rapace».  
CINÉMA LUX: 20.30, «Sexi Gang».  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: Sculpture, aquarelle et peinture.

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Mariotti (Dès 21 h., le No 17 renseigné).

LIQUEURS Morand  
MARTIGNY

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

# Avant le Grand Conseil neuchâtelois Achat de trois horloges atomiques

Pour permettre à l'Observatoire de Neuchâtel de poursuivre sa mission et de jouer un rôle important en tant que centre horaire sur le plan européen et mondial, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de voter le crédit nécessaire à l'achat de trois horloges atomiques, pour le prix de 217 000 fr., soit :

1 horloge atomique au césium d'Ebauches S. A., type Oscillatom, destinée à être installée à Neuchâtel (prix : 76 500 francs).

1 horloge atomique au césium d'Ebauches S. A., type Oscillatom, destinée à être installée à Prangins (prix : 76 500 francs).

1 horloge Hewlett-Packard au césium, type 5061 A, destinée aux applications portatives (prix : 64 000 francs).

## DÉCRET CONCERNANT L'OBSERVATOIRE CANTONAL

Le décret de fondation de l'Observatoire a été adopté en 1858, et complété en 1905. Il est devenu anachronique et sans objet et l'activité de l'Observatoire a été réglée par voie réglementaire. Le Conseil d'Etat estime

## LE PARTI LIBÉRAL ET LES ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ETAT.

Au vu des décisions prises ces tout derniers temps par les partis radicaux et progressistes nationaux, le comité central du Parti libéral, composé d'une soixantaine de personnes, s'est réuni le 11 février au Cercle libéral de Neuchâtel, sous la présidence de M. Paul-Eddy Martenet. Afin de permettre aux partis radical, PPN et libéral de participer au gouvernement du canton, il a décidé d'entreprendre une dernière démarche auprès de leurs candidats. Selon les résultats de ces contacts, il communiquera ultérieurement les dispositions qu'il devrait prendre.

qu'aujourd'hui le décret définissant l'activité de l'Observatoire doit être adapté à la réalité, et propose un nouveau projet de décret, qui prévoit à l'article premier :

« L'Observatoire cantonal, créé par le décret du 18 mai 1858, est un établissement autonome dépendant de l'Etat. Il a pour tâche :

- a) d'assurer le service horaire comprenant la détermination, la conservation et la diffusion de l'heure et des fréquences étalons ;
  - b) d'organiser des concours chronométriques ;
  - c) d'effectuer des recherches scientifiques susceptibles d'influencer favorablement l'exploitation pratique des services cités sous a et b ;
  - d) d'exercer une activité en astronomie et en géophysique.
- Le reste du décret prévoit les modalités de son application.

## Ecole de recrue commune

Suivant l'exemple vaudois, les trois villes du canton de Neuchâtel, soit le chef-lieu, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, ont décidé de s'associer pour mettre sur pied leurs écoles de recrues de police. Le premier de ces cours « communs » débutera le 17 février, à Neuchâtel, pour durer six mois.

## Autorisations

Dans sa séance du 11 février, le Conseil d'Etat a autorisé :

le citoyen Marc Pellaton, domicilié à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin. On sait que celui-ci est le remplaçant du D<sup>r</sup> Richon à l'hôpital ;

M<sup>me</sup> Gabrielle Châtelain-Biedermann, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

## Neuchâtel

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL: AFFAIRES DE VOLS

Sous la présidence de M. A. Bauer, assisté de M<sup>me</sup> J. Schmidt et de M. C. Maeder, le tribunal s'est occupé de l'affaire O. Z., qui revenait devant lui en seconde audience. O. Z. est prévenu d'avoir disposé à son profit d'une somme de 43 850 fr., qu'il s'était fait remettre par des clients de la Fédération laitière de Neuchâtel chez qui il était employé. Le prévenu aurait également disposé d'un certain montant qui devait être retenu sur son salaire au profit de divers créanciers. Le procureur général réclame une peine de deux ans de réclusion. Le tribunal condamne O. Z. à dix-huit mois de réclusion, cinq ans de privation des droits civiques et aux frais de la cause, soit 500 fr.

● Dans une seconde affaire où sont impliqués C. H. et M. W., on se trouve

en présence de deux personnages des plus farfelus. Un soir qu'ils avaient passablement usé de la bouteille, ils ont fait une tournée de voitures, dérobant tout ce qu'ils trouvaient à l'intérieur. L'estimation totale de ces vols se monte à 570 fr. Ces objets sans utilité pour eux ont été retrouvés au domicile de C. H., qui vivait dans une cabane. Ce dernier, agissant seul, a procédé encore à divers larcins dans d'autres voitures: une véritable manie.

Les deux accusés sont récidivistes et sont sous tutelle; mais ils s'étaient tenus tranquilles ces cinq dernières années. Le tribunal condamne C. H. à six mois de prison, moins 56 jours de préventive, et lui accorde un sursis de cinq ans; de plus, il devra payer 600 fr. de frais. M. W. écope, lui, de deux mois de prison, moins sept jours de préventive; un sursis de trois ans lui est accordé, et il devra régler 200 francs de frais.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

**ROSIERES: Début d'incendie.** — Hier un début d'incendie a éclaté dans un atelier de la fabrique d'horlogerie Roseba à Rosières (Soleure) localité qui se trouve à 10 km. de Moutier. Le corps des sapeurs pompiers de cette commune, avec l'aide des PPS de Balstahl, après plusieurs heures d'efforts, a réussi à circonscrire le sinistre. Les dégâts se montent à un demi-million de francs. Il faudra attendre une dizaine de jours avant que le travail puisse reprendre dans cette fabrique.

**PORRENTROY: Des tableaux de maîtres qui n'en étaient pas.** — Le Tribunal de district a condamné un escroc vaudois C. de B. à 16 mois d'emprisonnement, la peine a été réputée subie par la détention préventive. C. de B. a été reconnu coupable d'avoir vendu pour des tableaux de maîtres, des copies et des faux.

## CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

**DÈCES SUBIT D'UN ENFANT.** — La population a été bouleversée, hier en apprenant le décès subit du petit Henri Diener, fils de M. et M<sup>me</sup> Henri Diener, maître confiseur. En se rendant en classe mardi matin, il se sentit subitement peu bien, se plaignant notamment de violents maux de tête. Un médecin ordonna son transfert immédiat à Berne. L'enfant subit une intervention chirurgicale, car il souffrait d'une hémorragie cérébrale. Malheureusement, hier matin, le petit Henri devait mourir dans sa 12<sup>e</sup> année.

## NEUCHATEL: Carambolage monstre.

— Mercredi entre 18 h. 20 et 18 h. 30, à proximité de la gare des tramways à Serrières, s'est produit un carambolage monstre. Au total, ce sont dix-sept voitures qui ont été endommagées à la suite de heurts successifs.

**NEUCHATEL: Auto contre tram.** — Hier matin, M<sup>me</sup> G. Moser, 28 ans, circulait au volant de sa voiture dans le quartier de l'Eluse, quand elle dut subitement freiner. Sa voiture dérapa sur la neige et heurta un tram qui montait en direction de Corcelles. La voiture fut projetée contre un mur. La conductrice a été blessée au genou et au visage, son mari à l'arcade sourcilière. Leur fils, Fabien, 4 ans, a été coupé au visage. Ils ont été hospitalisés.

## Bienne

**BIENNE: Condamnation d'actes contre nature.** — Tenant compte de circonstances atténuantes, le Tribunal de Bienne a condamné un tailleur de la ville, H. S., 33 ans, à quatre mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans. L'accusé avait commis un attentat à la pudeur sur un jeune Italien de 16 ans qui certifiait en avoir 17. Lors d'une rencontre avec le prévenu, le jeune homme, habitant une localité proche de Bienne, demanda à sa nouvelle connaissance de l'héberger pour la nuit. Ce garçon n'en est pas à sa première affaire du même genre.

## L'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dirigé par Michel Corboz, à la Salle de musique

Comme Beethoven, Wagner ou Debussy, Monteverdi fait aujourd'hui figure de révolutionnaire. Ses hardiesses techniques ont jadis choqué les polyphonistes du XVI<sup>e</sup> siècle.

Michel Corboz, à l'égal d'André Charlet, tend à remettre en valeur l'art choral si souvent négligé et même si souvent profané. Il y réussit pleinement et son ensemble est composé d'excellents chanteurs. Les solistes Wally Staempfli et Yvonne Perrin, sopranos, Claudine Perret, alto, Olivier Dufour et Charles Jaquier, ténors, Philippe Huttenlocher et Oscar Lagger, basses, ont su mer-

veilleusement s'intégrer avec tout l'art et en même temps toute la discrétion que cette musique leur impose. Il en est de même des instrumentistes, Jean-Pierre Mœckli et Stephan Ayrtton, violons, Françoise Winzap, violoncelle, Christiane Jacottet, clavecin.

Puisque l'occasion nous en est donnée, disons que pour un certain nombre d'auditeurs, l'art lyrique mis en version de concert est un peu rébarbatif. Nous avons déjà entendu «Pelléas et Mélisandre» de Debussy dans cette même saison. A la place d'«Orfeo» en deuxième partie, beaucoup d'auditeurs auraient préféré profiter de ce merveilleux ensemble pour jouir de l'audition d'autres compositeurs, par exemple Mozart ou Schubert; simple suggestion et non critique envers les organisateurs du programme à qui nous disons toute notre reconnaissance de nous avoir fait découvrir Monteverdi.

C. D.

**CONTRE LA RÉPRESSION FASCISTE EN ESPAGNE.** — Une grande manifestation populaire de solidarité avec le peuple espagnol se déroulera à La Chaux-de-Fonds, le samedi 15 février. Au moment où le régime fasciste espagnol durcit sa position, défère aux juges militaires les travailleurs soupçonnés d'appartenir aux commissions ouvrières et les tortures, il est nécessaire de descendre dans la rue pour protester contre ces atteintes portées à la liberté et aux droits de l'homme.

La manifestation débutera à 15 h. 45, sur la place du Marché par un cortège qui se rendra sur la place de la Gare, où les allocutions seront prononcées par André Sandoz, conseiller national, le curé Pierre Dortail, M. Jean Steiger, député et en espagnol par M. Jean-Paul Borel, professeur à l'Université.

Le Comité pour l'amnistie et la démocratie en Espagne, l'Union ouvrière, le Parti socialiste neuchâtelois, le Parti ouvrier populaire, la Jeunesse socialiste et la Jeunesse progressiste, lancent un appel pressant à l'ensemble de la population pour qu'elle participe à cette manifestation.

**AU TRIBUNAL DE POLICE.** — Sous la présidence de M. P. Faessler, le tribunal condamne :

H. K., à trois jours de prison sans sursis, 80 fr. d'amende et 100 fr. de frais, pour ivresse au volant.

O. T., pour soustraction sans dessein d'enrichissement à 120 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

V. F., pour ivresse au volant et infr. LCR à 3 jours d'emprisonnement sans sursis, 50 fr. d'amende et 170 fr. de frais.

A. J., pour infr. LCR à 120 fr. d'amende et 60 fr. de frais.

Enfin M. R. vendeur d'une grille du Sport-Toto, qui devait rapporter un gain minimum de 8000 fr., se heurte à l'autorité qui estime ce genre de pratique comme étant contraire à la loi. Le tribunal se prononcera ultérieurement.

## La Tchecoslovaquie

Mardi soir à l'amphithéâtre, Willy Kurz, professeur et directeur adjoint des écoles secondaires, a parlé de la Tchecoslovaquie.

Nos lecteurs se souviennent certainement des impressions dont W. Kurz leur avait fait part dans ce journal après un voyage effectué en Tchecoslovaquie peu avant l'invasion russe. Mardi soir, avec l'objectivité et l'honnêteté intellectuelle qui est la sienne, W. Kurz développa les thèmes de son article. Il montra tout l'intérêt qu'offrait le renouveau tchèque, si tragiquement arrêté. Par ailleurs, l'orateur nous fit connaître les merveilles du pays.

En résumé, une excellente conférence. Intérim.

**A L'ÉCOLE DES PARENTS.** — L'École des parents a repris, mardi soir, sous forme d'un genre de forum, la discussion ébauchée l'an dernier entre les parents d'enfants de 12 à 14 ans. Les débats se sont déroulés sous la présidence de H. Houllmann, qui n'est intervenu que pour sérier les thèmes de la discussion. Celle-ci, après un rappel de la séance précédente, a traité des problèmes soulevés par les sorties du soir et la télévision.

## COMMUNIQUÉ

**Théâtre .C.** — Ce samedi 15 février, à 20 h. 30, la troupe romande de Berne Les Pégrins, présente un spectacle particulièrement intéressant: «Théâtre panique d'Arabal» et «Les Nudistes», de J.-J. Daewyler, en création. Pour un spectacle de ce genre, c'est une performance, parce que son but n'est pas d'intéresser ou de distraire le spectateur, mais de le pousser à bout jusqu'à ce qu'il participe à l'action qui se déroule sur la scène. Le spectateur est fasciné par la sincérité du jeu des acteurs, par l'ambiance créée par la musique et les décors. Location à la librairie ABC, Jaquet-Droz 29, tél. 3 57 57 et une heure avant la représentation à la caisse du théâtre ABC, tél. 3 72 22.

## CARNET DU JOUR

## Cinéma

RITZ: 20 «La Grande Lessive».  
EDEN: 20.30, «Ça barde chez les Mignonnes».  
CORSO: 20.30, «Un Mur à Jérusalem».  
PLAZA: 20.30, «Fantômes à l'Italienne».  
SCALA: 15.00 et 20.30, «Le Livre de la Jungle».

## Divers

THEATRE: 20.30, «Quinze Rouleaux d'Argent», par le TPR.  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00, 18 artistes de Winterthour.  
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30

## Pharmacie d'office

Pharmacie Bernard av. Léopold Robert 21 (Dès 22 h. appeler le No 11.)



## GENÈVE

## Les syndicalistes libres d'Espagne, premières victimes de la nouvelle répression

Immédiatement après la proclamation de l'état d'exception sur tout le territoire national et le rétablissement de la censure préalable sur toutes les informations écrites et parlées, décrétés par le gouvernement du général Franco le 24 janvier, les forces de la répression ont lancé une vaste offensive destinée à la liquidation définitive d'un ennemi qui, avec des méthodes non violentes, avec sa conscience de classe et sa maturité civique est, lui, beaucoup plus dangereux pour le régime que ces « étudiants enrégés » invoqués comme prétexte de cette nouvelle répression : le syndicalisme libre clandestin, dont la force n'a cessé de s'accroître ces dernières années.

Parmi les organisations syndicales démocratiques, la plus ancienne, mais chaque jour plus active, l'Union générale des travailleurs (UGT), fondée en 1888 par le grand leader socialiste

Pablo Iglesias, né à El Ferrol et ouvrier typographe à Madrid, était spécialement visée. La police a organisé, en effet, dans plusieurs villes de l'Espagne, une rafle de militants de cette organisation. Quelques exemples :

- le 25 janvier, arrestation à Bilbao du dirigeant bien connu Ramon Ruibal, avec un groupe nombreux de camarades ugétistes ;
- le 26 janvier, arrestation à Madrid de 22 militants signifiés de l'UGT ;
- le 27 janvier, arrestation à Saint-Sébastien du dirigeant de l'UGT Enrique Mugica Herzog, avec un groupe d'ugétistes.

Ces arrestations font suite, d'autre part, aux nombreux emprisonnements de militants de l'UGT opérés déjà en décembre dernier : seulement à Bilbao, 13 ugétistes avaient été arrêtés, et parmi eux, José Serrano, Salustiano Sola et Enrique Alonso, qui

sont toujours sous les verrous. Parmi les camarades dernièrement arrêtés, il y a trois femmes. D'après les nouvelles que nous venons de recevoir, tous les hommes ont été torturés.

Le seul délit dont seraient coupables les militants de l'UGT de toute l'Espagne et qui risque de provoquer leur emprisonnement « à titre préventif » pour un temps indéterminé — puisque la loi d'exception permet de le faire sans aucun procès ni jugement d'un tribunal — c'est d'avoir lancé aux travailleurs d'un pays un appel pour qu'ils manifestent pacifiquement en faveur de la liberté syndicale. Voici des extraits de cet appel :

« Camarades, nous vivons des moments difficiles pour la classe ouvrière. Alors que les prix augmentent sans cesse, on impose aux salaires un nouveau blocage qui affecte chaque jour plus lourdement nos budgets familiaux. Les impôts indirects s'élè-

vent, pesant lourdement sur les denrées de première nécessité, le chômage s'étend, sans qu'aucune solution optimiste ne se présente à la situation économique actuelle.

» Le gouvernement ne réussit pas à résoudre les graves problèmes qui se sont accumulés, étant donné que son unique intérêt est de rester en place, de se maintenir, même au moyen de la répression et de l'appauvrissement du peuple... Si on ne met pas fin à cet état de choses, que se passera-t-il ? Les capitaux cherchent leur salut dans les banques étrangères... mais d'où viendra le salut pour la classe ouvrière, sinon de sa propre décision collective ?

» Cependant, la force indomptable de la classe ouvrière s'intensifie de jour en jour et elle affirmera la nécessité d'un syndicalisme démocratique et puissant, édifié par nous et pour nous, comme un instrument efficace de revendication contre les exploités.

» L'Union générale des travailleurs a une longue expérience de la lutte ouvrière : unie, corps et âme, au prolétariat, elle a gardé, à travers les âpres combats qu'elle a soutenus, sa

ferme espérance en la libération de notre classe. L'UGT, toujours fidèle au rendez-vous prolétaire, maintenant comme en 1917, 1934, 1936, 1962... vous convoque à une GRANDE ACTION NATIONALE pour nos droits et contre la loi syndicale, sachant bien qu'à cette heure la lutte commune appuyée par les différents mouvements démocratiques ralliera toutes les volontés.»

Nous, syndicalistes libres espagnols, de Genève et de toute la Suisse, vivant des moments d'angoisse, en pensée avec nos frères de l'intérieur de l'Espagne, voulons remercier profondément nos camarades de l'Union des syndicats du canton de Genève, affiliée, comme notre UGT, à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), de leur solidarité et de leur manifestation en faveur de la liberté de l'Espagne, pour un SYNDICALISME LIBRE et AUTHENTIQUEMENT OUVRIER !

Union générale des travailleurs d'Espagne, membre de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

Genève, février 1969.

## La Chaux-de-Fonds

## Grande manifestation contre la répression fasciste en Espagne

Rassemblement à la place du Marché, le samedi 15 février 1969, à 15 h. 45. Cortège jusqu'à la place de la Gare - Allocutions devant le monument Numa Droz - Orateurs: M. André Sandoz, conseiller national; M. le curé René Dortail; M. Jean Steiger, député; M. J.-P. Borel, professeur à l'Université.

Comité pour l'amnistie et la démocratie en Espagne, l'Union ouvrière, le Parti socialiste neuchâtelois, le Parti ouvrier et populaire, les Jeunesses socialistes et la Jeunesse progressiste.

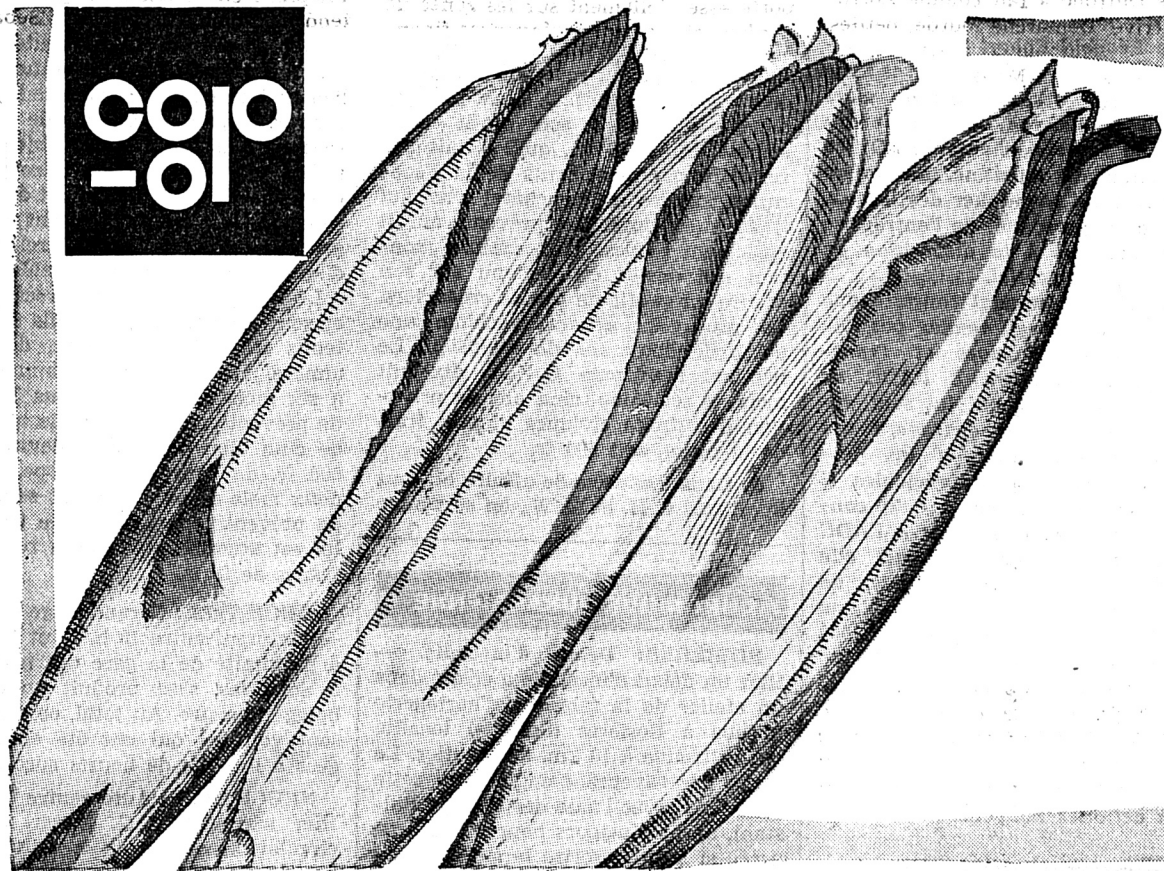
MAISON DU PEUPLE  
LA CHAUX-DE-FONDS  
VENDREDI 14 FÉVRIER  
A 20 H. 15 (2<sup>e</sup> ÉTAGE)

## Grand match au loto

LA BRITCHONNE  
CLUB BERGER ALLEMAND  
2 CARTONS  
DONT 1 BAR GARNI

Carte à Fr. 10.— pour les  
25 premiers tours  
à Fr. 6.—  
pour les 15 derniers tours

COOP  
-OI



UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE !

## ENDIVES de Bruxelles

1<sup>er</sup> CHOIX

LA LIVRE

1.25

AVEC TIMBRES COOP

C'EST MIEUX !... C'EST AVANTAGEUX !... C'EST COOP !

2 kg. pour  
**ORANGES SANGUINELLI 1.90**

**METTWURST** la pièce d'environ 175 g. —.95

les 500 g.  
**LANGUE DE BŒUF CUITE 5.90**  
emballée sous vide

la pièce  
**PÂTÉS À LA GELÉE —.75**

C'EST MIEUX !... C'EST AVANTAGEUX !... C'EST COOP !

**MADELEINETTES** 5 pièces 1.—  
au lieu de 1.25

**TOURTE DE SOLEURE 2.20**

vendredi  
**TOURTE ROYALE 3.—**  
au lieu de 3.50

samedi  
**TRESSE AU BEURRE 1.80**  
au lieu de 2.—

MADAME, N'oubliez pas vos timbres Coop !...



## VAUD

## Morges: Première séance du Conseil communal 1969

● La dernière année de la législature est entamée !

● Nomination de la Commission de gestion

Présidée par M. J.-P. Dufaux (rad.), la première séance du Conseil communal de l'année a été courtoise, calme et courte. Le procès-verbal de la précédente assemblée accepté, le président assermenté un nouveau conseiller communal appartenant au groupe Entente morgienne, M. Maurice Gueissaz. Celui-ci remplace M. Mosimann, qui a quitté la ville.

Ensuite, le président lit la lettre de démission de notre camarade Albert Moret. C'est avec regrets que notre groupe voit le départ de notre camarade, qui a quitté le conseil pour raisons personnelles. Son remplaçant sera assermenté à la prochaine séance. Puis la Municipalité nous donne lecture d'une communication concernant les moyens d'information. Elle émane d'une motion de l'Entente morgienne. Cette motion demande que ces moyens d'information atteignent toute la population. La Municipalité donnerait connaissance au public des préavis et des communications, etc., ceci avant que les conseillers communaux en soient avisés. Lesdits avis et communications seraient transmis par la presse locale et vaudoise. Ceci pourrait permettre à la population de voter un plus grand intérêt aux questions communales et éventuellement créer un mouvement de dialogue. Ceci attirerait-il du monde aux prochaines séances du Conseil communal ? Car, il faut bien le dire, il est très, très rare que les places réservées au public soient occupées...

Trois préavis municipaux ont été ensuite renvoyés aux commissions chargées de les étudier. Ce sont :

● Aide complémentaire à l'AVS (à la suite de l'augmentation de l'AVS officielle, la Municipalité propose un réajustement; mais nous y reviendrons).

● Demande d'un crédit de 55 000 fr. pour l'amélioration de l'éclairage public des quais.

● Demande de naturalisation de M. Maurice El Tavit (qui est de nationalité égyptienne).

Ont été nommés à la Commission de gestion (78 bulletins délivrés, 78 rentrés, 0 nul et blanc): socialistes: Haag Henri (77 voix), Morel Claude (77 voix), Tétaz Pierre (76 voix); suppléant: Haenni H. (71 voix). (Bravo

## Résolution du PSV

Le Comité directeur du Parti socialiste vaudois, réuni à Lausanne le 10 février 1969, rappelle que le Parti socialiste a pris immédiatement position contre l'initiative de l'action nationale « Volk und Heimat ». Cette initiative des xénophobes, sous prétexte de lutter contre l'emprise étrangère, poursuit en réalité des buts incompatibles avec la dignité des travailleurs. Le Parti socialiste vaudois souhaite instamment que les citoyens s'abstiennent de signer cette initiative.

pour nos camarades, qui ont eu la presque totalité des voix.) Chrétiens-sociaux: M. Gottardi Jean (76); suppléant: M. Amrhtein Franz (72). Radicaux: MM. Cuérel Bernard (77); Dubois Pierre (78), Reubi Jacques (78); Serex André (78), Viennet André (75); suppléants: MM. Benoit Frédéric (69) et Galay Pierre (69). Entente morgienne: M. Aubert Jean-Philippe (71); M. Burdet Jacques (66); M. Chanson Jean-Daniel (64), Maurer Rodolphe (73); suppléant: M. Salina Jean-Pierre (64). Libéraux: M. Hermann Jean-Paul (73); M. Neuenschwander Jacques (66); suppléant: M. Blanchard Pierre-André.

Lors de son allocution d'investiture, le président Dufaux adressa les félicitations à notre ami Gaston Thentz, président en 1968. En effet, son tact, son impartialité et sa fermeté permirent à notre ami de se faire respecter par tous. Les délibérations durant l'année 1968 furent suivies avec intérêt. J'ai souvent dit, lors de mes précédents comptes rendus, les qualités de Gaston Thentz. Aujourd'hui, il est rentré dans le rang et le groupe socialiste est heureux de savoir qu'il a été dignement représenté à la plus haute charge de la commune. Un président s'en va, un président s'en vient... et bonne chance à M. Dufaux. **Eric VORUZ.**

## Palais de Beaulieu: Gala Jacques Dutronc

Devant trois quarts de salle, le groupe « beat » B.G. System de Genève a entamé la première partie de la soirée: cris, onomatopées, sonorisation désastreuse, rien ne manquait. Que d'électricité! Que d'électricité! Pourrait s'exclamer un Mac-Mahon moderne. Car c'est elle, l'électricité, la grande fée de ces sortes de musiciens; on s'en est aperçu lors d'une courte défaillance d'un amplificateur: sans électricité, plus de guitares, plus de « musique ».

Une fois la salle un peu « chauffée » est apparue sur scène Jacqueline Midinette, à la laquelle le pseudonyme de Mini-nette conviendrait mieux. C'est nul. Absolument. Aucune présence, aucun charme, surtout dans ce pantalon qui mettait mieux encore en valeur les rondeurs excessives d'un arrière-train peu dissimulable! Copieusement sifflée, chahutée, notre Mini de service a poussé quatre chansons, puis a disparu. N'a-t-elle pas eu le courage de terminer cette première partie du programme ? On ne le saura jamais. Toujours est-il que c'est le B.G. System qui sévit une dernière fois avant le rideau.

Pourquoi tant de bruit, se demandait-on pendant l'entracte ? Je n'en sais rien. Les jeunes prennent la parole de cette manière, puisqu'on ne la leur donne pas autrement. Et puis,

## Lausanne: A propos du sapin du Denantou

La Municipalité communique :

La direction des travaux réalise la construction d'un collecteur amenant les eaux usées du bassin de la Vuachère jusqu'à la station d'épuration de Vidy. Ce collecteur doit traverser le parc de Denantou.

Plusieurs solutions furent envisagées, notamment par la traversée des bosquets, qui eût nécessité l'abattage de 4 à 9 gros arbres. Dans un autre cas, la chambre de vanne ne pouvant être enterrée, le bas du parc eût été enlaidi par une énorme verrière.

La solution choisie définitivement longe le parc d'est en ouest, en direction de la Fontaine aux singes, la chambre de vanne étant enterrée complètement.

Cette solution imposa l'abattage d'un gros sapin et d'un maigre bouleau. Planté aux environs de 1820, le sapin, qui était observé depuis deux ans, donnait des signes de décrépitude et de dessèchement. Lors de son abattage, au risque de provoquer un accident, il s'effondra brusquement alors qu'il n'était scié qu'à deux tiers. Les jardiniers constatèrent qu'il était « cuit » à la base.

Il est heureux que les circonstances aient obligé le service des parcs et promenades à abattre un arbre à qui on aurait accordé un sursis et qui eût risqué de provoquer un jour ou l'autre une grave accident.

La Municipalité tient à la disposition des personnes que cela intéresse des segments du tronc de l'arbre abattu.

Autant qu'ils fassent cela plutôt que la guerre. Autant qu'il fassent cela plutôt que de se mettre à dévorer la rue de Bourg, non que je sois contre les barricades, mais ça me ferait tout de même mal au cœur de penser que mes impôts ont servi à repaver nos rues !

Les mini-jupes rassises (oh ! il y en avait quelques-unes fort gracieuses !) Jacques Dutronc a fait comme Zorro: il est arrivé. Démarche lourde, petites révérences, tenue impeccable, décontraction totale, ce Monsieur Dutronc a quelque chose de sympathique. Ses réparties avec le public sont excellentes. Ses chansons connues sont audibles parce qu'on les connaît; quant aux nouvelles, la musique électrique couvre tout, tant et si bien que le mot se perd.

Nous avons eu l'impression que Dutronc est mal dirigé: il a la chance d'avoir un bon parolier, de bons musiciens, d'être, je crois, intelligent; mais tout ceci mis ensemble ne convainc nullement. Un certain cabotage en serait-il la cause ? C'est fort possible. Ce gala Dutronc laisse une solide impression de superficialité et de désinvolture. Je préfère écouter Dutronc à la radio, sur disque: je peux ensuite m'endormir sans mal de tête aucun ! **B.-P. Cruchet.**

## Assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise

Samedi 8 février s'est tenue, au Palais de Beaulieu, l'assemblée générale annuelle de la SPV, présidée par M. Liard, de Lausanne.

Environ 1200 membres du corps enseignant primaire vaudois ont pris part aux débats. Ils ont tout d'abord entendu le rapport de M. Bezençon (Montreux), relatif à la création future d'une Fédération vaudoise d'enseignants. L'assemblée a ensuite émis le désir de voir prochainement un allègement du cahier des charges du corps enseignant. M. Buxel présenta ensuite un projet de réforme des structures de la SPV. Il fut proposé d'organiser à l'avenir deux congrès par an: un au printemps pour traiter des pro-

blèmes corporatifs et un en automne pour les questions pédagogiques. Il fut décidé en outre de proposer une formation identique pour les institutrices et les instituteurs (proposition de M<sup>lle</sup> Badoux).

De plus, deux résolutions ont été votées. La première, provenant de la section de Lausanne, demandant la révision des allocations de ménage et pour enfants, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1969, la seconde, provenant de la section d'Orbe, demandant l'accélération des études concernant le plan de structure de l'école vaudoise et fixant le délai en 1972-1973.

B.-P. C.

CHRONIQUE BELLERINE  
Une vigoureuse mise au point socialiste

Le 5 février, séance du Conseil communal, sous la présidence de Georges Croset (ind.). André Glardon (soc.) s'étonne que l'ordre du jour ne prévoie pas la nomination de la Commission de gestion, qui doit pourtant pouvoir commencer immédiatement son travail. Le conseil lui donne raison et il est procédé à cette opération qui voit une belle élection de nos camarades René Genoud et André Cherix. Le camarade Léopold Isoz sera suppléant.

Le conseil entend une intéressante intervention du conseiller Jaquerod, indépendant, en faveur d'un rattachement de notre localité à la future autoroute du Simplon, en lieu et place de la jonction de Saint-Maurice, difficile sur le plan technique, compte tenu du manque d'espace, et injustifiable sur le plan économique. Mais il est vrai qu'il y a Dailly, Savatan et le DMF... Cela aboutit à un ordre du jour voté par un conseil unanime, à l'exception de quelques voix paysannes, ce qui ne surprendra personne.

Puis, c'est le plat de résistance: plan d'extension et règlement sur la police des constructions. La discussion porte essentiellement sur les zones de verdure et sur les conséquences financières que des demandes d'expropriation entraîneront pour la commune. Aux docteurs Tant-Pis, le groupe socialiste fait une vigoureuse mise au point: les investissements sur les terrains sont profitables à la communauté, et la commune se doit d'avoir une politique hardie en matière d'acquisition de biens-fonds. L'objet n'est pas épuisé, vu l'heure tardive, et sera repris lors de la prochaine séance.

Aux divers, nous relevons que l'affaire du vallon de Nant suit son cours. Une convention entre l'Etat et la Ligue pour la protection de la nature sera soumise à l'approbation de la commune. Notons que le geste de l'Etat — aidé par la Confédération — de 20 000 fr. par année est dérisoire et risque fort d'être estimé insuffisant par le conseil. Enfin, notre camarade Henri Desarzens s'attaque à un règle-

ment municipal instituant une taxe de voirie absolument illégale. Ainsit que le relève un conseiller, nos voisins, mieux informés, ont bien pu rire. Il restera au municipal Ryter (indépendant) à revoir son affaire et à se mettre en ordre avec la loi...

## De Bach à Berlioz

La vie musicale de notre ville a été enrichie cette semaine par les deux concerts suivants :

Lundi a eu lieu le concert de l'Orchestre de chambre de Lausanne, sous la direction de Victor Desarzens. Il nous a présenté l'« Offrande musicale » de J.-S. Bach dans une version pour orchestre de chambre écrite par Roger Vuataz en 1951. Le trio pour violon, violoncelle et flûte, au milieu de l'œuvre, nous a déçu à cause de flûtiste jouant d'une manière très dure et peu sonore. Le « Concerto N° 2 pour Piano et Orchestre » nous a permis de faire la connaissance de l'Irlandais John Field (1782-1837), surtout connu par ses nocturnes qui inspirèrent vivement Chopin. Nous avons eu le plaisir d'entendre comme pianiste Sebastian Benda.

Jeudi, nous avons entendu, à Beaulieu, l'Orchestre de l'ORTF, sous la baguette de Wolfgang Sawallisch, avec comme soliste Karl Engel. La soirée a été ouverte par la célèbre « Ouverture des Hébrides », de Mendelssohn-Batoldy. Malheureusement, le « Concerto pour Piano et Orchestre », op. 71, du compositeur zurichois Armin Schibler, qui était annoncé en première audition, n'a pas pu être donné. A sa place a été joué le « Concerto en la majeur KV 488 », de Mozart.

Le sommet de la soirée a été sans doute la « Symphonie fantastique », d'Hector Berlioz. L'Orchestre de l'ORTF a bien su rendre toute la puissance de sentiment dramatique de cette œuvre. **M.B.**

Cinéma  
lausannois

**A. B. C. Tél. 22 35 52-53**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
1re vision - Technicolor - Parlé français  
Un suspense intolérable d'après le roman de James Mayo  
**LES REQUINS VOLENT BAS**  
Vince Edwards, Judy Geeson, Diana Dors, Peter Vaughan

**Athénée Tél. 23 24 12**  
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans  
En première - En couleurs  
Le fameux film de Philippe Fourastlé:  
**LES ANARCHISTES, ou LA BANDE A BONNOT**  
avec Jacques Brel (Raymond la Science), Annie Girardot (Marie la Belge), Bruno Cremer (Jules Bonnot)

**Atlantic Tél. 22 11 44-45**  
14.30, 17.00, 20.30 4e semaine 10 ans  
Unanimité de la presse un prodigieux succès de Jean Girault  
**LE GENDARME SE MARIE**  
avec la brigade du rire. Louis de Funès, Jean LeFebvre, Christian Marin, Cinémascope couleur - Faveurs susp.

**Bel-Air Tél. 23 53 12**  
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00  
18 ans rév. Parlé français  
Grande première suisse. Carol Baker, Jean Sorel et George Hilton dans un film captivant et émouvant  
**L'ADORABLE CORPS DE DEBORAH**  
Un couple de jeunes mariés pendant leur lune de miel

**Bourg Tél. 22 86 22**  
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans  
Parlé français 2e semaine 1re vision  
Véritable documentaire sur la sorcellerie  
**SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES**  
réalisé par Benjamin Christensen, en Suède, 1922. Cet exceptionnel chef-d'œuvre est le plus étonnant des films fantastiques. Faveurs suspendues à 21 h.

**Capitole Tél. 22 51 32**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Première vision - Technicolor  
Un film policier d'un genre nouveau  
**LES TUEURS SONT LACHES**  
Patrick O'Neal, John Hackett, Herbert Lom, Eric Portman, Peter Van Eyck

**Cinéc. Tél. 22 74 99**  
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 7 ans  
10e semaine  
Le tout dernier film de Walt Disney  
**LE LIVRE DE LA JUNGLE**  
Actualité locale. L'explosion de l'usine Carba. L'art au secours de Terre des hommes - Championnat suisse de patinage à l'artistique.

**Colisée Tél. 32 51 25**  
15.00, 17.00, 20.30 16 ans  
En première, enfin le film de Jean-Luc GODARD  
**ALPHAVILLE**  
avec Anna Karina et Eddie Constantine  
Une anticipation philosophique

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
14.30, 17.00, 20.30 Dernier jour 16 ans  
En couleurs - 1re vision - Parlé français  
Des femmes chez les monstres !  
**LE PEUPLE DES ABIMES**  
avec Eric Porter, Hildegard Knof, Suzanne Leich  
Des créatures cruelles et fantastiques!

**Lido Tél. 23 21 44**  
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 12 ans  
En première. Le film de Frederic Rossif et Albert Knobler. Un monument!  
Un chef-d'œuvre  
**UN MUR A JERUSALEM**  
Texte de Joseph Kessel

**Métropole Tél. 23 62 22**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
1re Suisse romande - Scope - Couleurs  
Il massimc del nuovo western all'italiana GIULIANO GEMMA  
**E PER TETTO UN CIELO DI STELLE**  
Version originale italiana - Parlé en italien - Sous-titré français-allemand

**Palace Tél. 22 13 30**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans  
Un conte cruel et libertin  
ou « Les Mémoires d'un Puceau »  
**BENJAMIN**  
Un film de Michel Deville, avec Michèle Morgan, Michel Piccoli, Pierre Clementi et Catherine Deneuve  
Eastmancolor

**Rex Tél. 23 43 31**  
14.30, 17.00 1re mondiale 16 ans  
Exceptionnellement, ce soir à 20.30, sur scène par privilège spécial, Mouloudji dans son nouveau tour de chant  
**SI TOUS LES AMOUREUX DU MONDE**  
Un film de G. Brainin avec Micheline Bert et l'auteur

**Romandie Tél. 23 47 64**  
14.15, 17.15, 20.30 3e semaine 12 ans  
Quatre derniers jours  
**GRANDE PREMIERE**  
**LES SOULIERS DE SAINT PIERRE**  
avec Anthony Quinn, Oskar Werner, David Janssen, Vittorio de Sica, Barbara Jefford, Rosemarie Dexter et Sir Laurence Olivier

**Corso-Renens Tél. 34 00 35**  
20.30 Couleurs 16 ans  
**JE SUIS UN AVENTURIER**  
James Stewart

## COOPÉRATIVE DES

**COBAL**

OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture

Génie civil Maçonnerie

**CARNETS DE DÉPÔTS 4%**

OBLIGATIONS 5% 10 ans

Beaulieu 11 LAUSANNE Tél. 24 28 24

## MAISON DU PEUPLE

Cercle ouvrier lausannois

Chauderon 5 - Tél 22 92 14/15

Vins de choix

Restauration soignée

Salles de sociétés

Jeux de quilles automatiques

Gérance: L. et R. Bavaud



## Les entretiens Wilson-Kiesinger ont démarré

Les problèmes européens et l'affaire de Berlin ont figuré au premier plan de la conversation d'une heure et 40 minutes, qui s'est déroulée ce matin à la chancellerie de Bonn entre le premier ministre britannique M. Harold Wilson et le chancelier Kurt-Georg Kiesinger.

Le premier britannique qui a estimé que la nécessité de l'unité européenne était une leçon à tirer de la crise tchécoslovaque de l'été 1968, a jugé qu'il en était de même pour la consolidation de l'OTAN. A son sens celle-ci ne doit pas être une fin en elle-même mais doit créer des conditions permettant d'ouvrir à nouveau le chemin de la détente.

Les problèmes de l'Europe, notamment de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, ont été examinés dans un tour d'horizon général. On s'est montré discret à cet égard du côté ouest-allemand.

Du côté britannique on s'est borné en fin de matinée à souligner que les entretiens se déroulent dans une atmosphère détendue et que les premiers

sujets évoqués ont été les relations Est-Ouest, la Tchécoslovaquie et Berlin-Ouest. L'examen de la question du traité de non-prolifération dit-on a également commencé.

L'unité européenne a fourni à M. Harold Wilson, premier ministre britannique, le leitmotiv du toast qu'il a prononcé à l'issue du dîner de gala offert mercredi soir en son honneur au palais Schaumbourg par le chancelier Kurt-Georg Kiesinger.

« Une véritable unité politique en Europe, l'unité politique pour laquelle votre gouvernement et le mien prennent parti catégoriquement demeurera une illusion tant que nous serons économiquement séparés », a déclaré M. Wilson qui a rappelé le maintien de la candidature britannique à l'entrée à part entière dans la CEE.

« Nous ne créerons cette unité, ni cette semaine à Bonn, ni par nos deux gouvernements seuls... mais l'Europe n'attendra pas que commencent réellement les négociations qui auraient dû suivre le dépôt de la candidature anglaise et avoir eu lieu depuis longtemps », a poursuivi le premier ministre.

## FRANCO CHEZ LES SIX ?

Il serait édifiant de voir l'Espagne franquiste admise dans la Communauté économique européenne, alors que des pays comme le Danemark et la Norvège — pour ne rien dire de la Grande-Bretagne — en sont toujours écartés.

C'est cependant une des visées politiques auxquelles les autorités de Madrid tiennent le plus. Non seulement pour les avantages économiques à prévoir, mais pour le soulagement passager qui en résulterait pour un pouvoir agonisant.

D'après ses principes, la Communauté européenne n'est pas faite pour favoriser les régimes dictatoriaux. Quelle aubaine, « in extremis », pour Franco et ses lieutenants, si leurs délégués étaient invités à siéger avec ceux des Six !

Ce ne pourrait être, dira-t-on, qu'au prix de certaines concessions théoriques ?... Comme si, d'avance, toute concession n'était pas démentie dans les faits !

Sous la pression des ouvriers, de la jeunesse intellectuelle et d'un certain

nombre de prêtres que le présent révolte et que l'avenir tourmente, les dirigeants avaient fait semblant de desserrer les contraintes.

Pas plus qu'on ne fait sa part au fascisme, celui-ci n'est capable de faire sa part à la liberté.

Des appels ont retenti. Un peu partout des troubles ont éclaté.

Le régime a jeté le masque. Il s'est de nouveau montré tel qu'il est : sans considération pour les libertés individuelles et les droits collectifs, à la fois méprisant et craintif à l'égard des masses, ne se fiant qu'à la force comme ultime sauvegarde.

Il a proclamé l'état d'exception.

Aussitôt des grèves ont éclaté. Réflexe social, mais aussi — et peut-être plus encore — réflexe politique. A Madrid, en Catalogne, en Biscaye, 150 000 travailleurs de toute catégorie avaient débrayé, au moment où le ministre des Affaires étrangères de France allait en visite chez Franco. (On sait qu'il devait parler d'une « péripétie » au sujet de l'état d'exception, de même qu'il avait considéré

l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie comme un simple « accident de parcours ».)

Souhaitons que l'état d'exception, décrété pour éviter la guerre, n'en soit pas le prélude.

L'un des plus braves et des plus nobles peuples de l'Europe mérite de connaître enfin un meilleur sort. Puisse-t-il, sans violences inutiles, par la seule force de son bon droit, de la solidarité et du nombre, mettre à la raison les débris de dictature et la clique de grands propriétaires, d'évêques et d'officiers de haut grade qui font encore la loi dans la péninsule.

Quant à faire à cette clique l'honneur d'une place dans la Communauté européenne, ce ne serait pas seulement une erreur et une dérision, mais une forme de complicité.

Pas de Franco dans une Europe qui se réclame de la démocratie !

Victor Laroch.

Le « Peuple » de Bruxelles.



Notre photo montre H. Wilson (à gauche) et M. Kiesinger (à droite) mercredi à Bonn, au milieu le ministre des Affaires étrangères, W. Brandt.

### M. Wilson bombardé

Une pluie de sacs en plastique, gonflés de sang recueilli aux abattoirs de Bonn, s'est abattue sur les voitures du cortège officiel de M. H. Wilson qui se rendait hier matin à l'Hôtel-de-Ville pour signer le livre d'or de la municipalité. Les sacs lancés par des étudiants éclataient au contact des carrosseries et se répandaient sur la neige. Le premier ministre, dont le premier entretien avec le chancelier Kiesinger, venait de prendre fin, n'a pas souffert de ce bombardement.

Plusieurs milliers de manifestants allemands et étrangers scandaient des slogans hostiles à la Grande-Bretagne : « Les armes de Wilson : la mort du Biafra », « Qui se tait est complice d'assassinat ».

● PARIS. — La SNCF, qui avait déjà fermé 454 km. de lignes de chemin de fer au trafic voyageurs au cours de ces deux dernières années, va encore supprimer ses prochains mois les services de voyageurs sur 705 km. Les lignes qui seront fermées dans les régions limitrophes de la Suisse sont notamment celles d'Is-sur-Tille à Gray (47 km.) et de Chatillon à Is-sur-Tille (71 km.) sur le plateau de Langres, et en Alsace, celle de Colmar à Neuf-Brisach (18 km.), de Bollwiller à Lautenbach (14 km.) et de Saverne à Molsheim (32 km.).

● BELGRADE. — Le Gouvernement yougoslave a exprimé sa désapprobation mercredi à l'adresse de Sofia. Dans une note qu'il a fait parvenir au Gouvernement bulgare, le Gouvernement yougoslave a estimé que la politique de la République populaire de Bulgarie à l'égard de la Yougoslavie rend de plus en plus difficiles les relations yougoslavo-bulgares et crée en même temps une atmosphère de tension dans les balkans.

● GRENOBLE. — Un pas très important vient d'être franchi dans le domaine de la conservation des organes vivants isolés, avec l'inauguration, mercredi, dans la banlieue de Grenoble, du laboratoire de chirurgie expérimentale du professeur Latreille à la nouvelle Faculté de médecine de la Tronche.

### PRÉCOCES FAUX MONNAYEURS

Cinq garçons de 12 à 16 ans ont été arrêtés à Mexico pour avoir fabriqué de la fausse monnaie.

L'aîné, qui travaillait dans une entreprise de photocopie électronique, avait trouvé le moyen de « copier » des billets de 100 pesos (40 fr.) et de leur donner, avec des crayons de couleur, la touche de vérité finale. Il chargeait ses jeunes camarades de les changer dans les autobus ou les cinémas.

Le candidat faussaire a déclaré à la police qu'il n'avait pensé qu'à s'amuser, mais nullement à écarter les faux billets. Les plus jeunes, quant à eux, ont assuré en pleurant qu'ils ignoraient qu'il commettaient un délit en les utilisant.

## Prague: Le coût de l'occupation

Une délégation militaire soviétique conduite par le général Serge Sokolov, secrétaire d'Etat au Ministère de la défense, a quitté Prague mercredi, après avoir signé mardi des accords complétant le traité sur le stationnement des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie. Ces accords stipu-

lent notamment les conditions et le paiement de la location des bâtiments et des services fournis aux troupes soviétiques temporairement stationnées en Tchécoslovaquie, de même que les modalités du contrôle douanier aux passages des frontières pour les membres de l'armée soviétique et leurs familles.

## Deux avions de la R.F.A. s'écrasent 12 morts, 6 blessés

Douze morts et six blessés graves : tel est le bilan provisoire des deux accidents d'avions militaires de la Bundeswehr qui se sont écrasés aujourd'hui au sol, l'un dans le Schleswig-Holstein, l'autre en Bavière.

Un « Noratlas » est tombé sur une petite localité des environs d'Erding, en Bavière, il avait treize personnes à bord. Selon les premiers renseignements, neuf d'entre elles et un enfant, qui dormait dans une maison sur

laquelle l'avion s'est écrasé, ont été tués. Cinq autres, grièvement blessées, ont été transportées dans les hôpitaux de la région.

Le deuxième accident, d'un DC-3, s'est produit sur la base militaire de Schwesing, près de Husum (Schleswig-Holstein), a fait trois morts parmi les quatre membres de l'équipage qui étaient seuls à bord. Le quatrième, grièvement blessé, a été hospitalisé.

### Aggravation de la situation à Bombay



Depuis plusieurs jours il y a des troubles à Bombay. Ils ont fait une quarantaine de morts et 500 blessés. La situation s'est encore aggravée mardi et la police a tiré sur les gens qui procédaient à des pillages. Notre bélin montre une maison de commerce pillée et incendiée.

● BORDEAUX. — Six jeunes gens ont été placés mercredi à la disposition de la justice militaire, après avoir été arrêtés mardi soir à Bordeaux, dans le sud-ouest de la France, au cours d'une manifestation en faveur de l'objection de conscience. Deux manifestants avaient brûlé leur livret militaire. Trente-sept manifestants avaient été appréhendés, mais trente-et-un avaient été relâchés en fin de soirée après vérification d'identité. Les six jeunes gens maintenus en détention faisaient l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par la justice militaire.

● BRUXELLES. — Le Conseil permanent de l'OTAN a étudié mercredi les mesures décidées par les autorités de l'Allemagne de l'Est au cas où le Parlement fédéral ouest-allemand maintiendrait sa décision de se réunir en congrès à Berlin-Ouest, le 5 mars prochain, afin de procéder à l'élection du nouveau président de la République fédérale.

● WASHINGTON. — La Commission américaine de l'énergie atomique annonce qu'elle a procédé mercredi sur ses terrains d'essais, dans l'Etat fédéral du Nevada, à l'explosion d'une nouvelle bombe atomique, la quatrième de cette année. La puissance de l'explosion était inférieure à 20 kilotonnes.

● LA NOUVELLE-DELHI. — Le dépouillement des élections qui devaient appeler dimanche cent millions d'électeurs aux urnes pour désigner leurs représentants aux assemblées législatives provinciales dans quatre Etats du nord de l'Inde, fait apparaître un recul du Parti du Congrès. (Parti de Mme Indira Gandhi).

● ROME. — Neuf facultés romaines sur douze sont désormais aux mains des étudiants, qui ont occupé aujourd'hui le « magistère » (école normale) seules restent encore libres les facultés de médecine, de sciences statistiques et d'architecture. Cette dernière avait été l'année dernière au centre de l'agitation universitaire.

● LAON. — Les corps nus et décapités de deux hommes ont été découverts dans le canal de la Sambre à l'Oise à Beaurort, au nord-est de Paris.

### Quand les fils se croisent

« Allo, chérie, c'est toi ? »  
« Vous pouvez parler, Monsieur l'ambassadeur, vous avez la Maison-Blanche. »

Par un curieux hasard, les chemins de l'amour et les voies plus secrètes de la diplomatie se sont croisés à Londres, mardi soir, aux dires d'un jeune Anglais qui affirme avoir obtenu la présidence des Etats-Unis alors qu'il appelait au téléphone sa petite amie.

La surprise passée, le jeune homme, aurait comme alors entendu une conversation entre M. D. Bruce, ambassadeur des USA en Grande-Bretagne et un correspondant qui pourrait être le président Nixon, au sujet d'une mystérieuse personne que le président devait rencontrer, à la base aérienne de Saint Andrews.

● VERSAILLES. — Dans un document de trente et une pages, qui a été remis hier après midi au juge d'instruction René Patard, l'acteur Alain Delon est mis directement en cause dans l'affaire du meurtre de Stevan Markovic a déclaré ce soir à la presse, à 20 h. 15, M<sup>r</sup> Roland Dumas en sortant du Palais de justice de Versailles

● PARIS. — La Confédération générale des travailleurs CGT a organisé mercredi une « journée nationale d'actions et de manifestations » pour « défendre les conquêtes imposées par les grévistes de mai et juin 1968 et ne pas laisser s'effriter les augmentations de salaires obtenues » selon les termes du président de la CGT.

● TUNIS. — Le procès de trente professeurs et étudiants tunisiens — dont trois sont en fuite — d'obédience « baassiste » accusés notamment « d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat », inculpation passible de la peine de mort, s'est ouvert mercredi matin devant la Cour tunisienne de sûreté de l'Etat.

### New York: Retour à la normale



Les tempêtes de neige le long de la côte est des Etats-Unis ont fait plus de cent morts. Cependant, la situation redevient plus ou moins normale. Notre photo montre New-York sous les rafales.